

LA CLEF
DU CABINET,
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A O U T 1728.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation des
Commissaires Examineurs.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Ryswick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois séparés , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux , tant corps complets que mois séparés , & differens Journaux Litteraires , Historiques & Politiques , comme Republiques des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante &c.

LA CLEF DU CABINET⁸¹

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

AOÛT 1728.

A R T I C L E I.

VOici la suite de la Lettre des douze Evêques
de France au Roi, dont on trouve le com-
mencement dans le précédent Journal de Juin,
pages 4. & suivantes.

Suite de la Lettre des 12. Evêques. Suite des Réponses & Re-
marques sur lad. Lettre.

.... Nous devons ren- *L' Appel suspend quand*
dre le même homma- *il est légitime ; mais l' Ap-*
ge à une importante *pel frivole & illusoire ne*
maxime que le feu Roi *suspend rien ; que Mrs.*
a regardée comme le ram- *les 12. se donnent la pei-*
part de vôtre Royaume , *ne d'étudier Guimier, &*
& un des soutiens de vô- *Fagnan, & Gonsalez, &c.*
tre Couronne, qui est que, *qu'ils lisent les Loix de*
l' Appel au Concile Gene- Juslinien & de Theodo-
ral selon nos maximes fon- se, & les Chapitres Cum
damentales , est reconnu speciali, Consuluit, Cum
superieur de tout Etat & Romana, & tant d'au-
de toute Personne . . . tres ; ils verront que leur
lie tellement la puissance raisonnement ne fait pas
du Juge duquel on appel- bonneur à leur érudition.
le , que les censures qu'il
fulmine, & tous les Actes qu'il peut faire au préju-
dice de l' Apel , sont absolument nuls ; & que ce n'est

point ici un sentiment particulier aux Docteurs de ce Royaume, mais une maxime commune avouée par les Canonistes & les Théologiens Séculiers & Réguliers de tous Pays & de tous Ordres.

Des Evêques François Si l'Auguste Bisayeul ne craignent point de déplaire à V. M. en lui rappelant une Doctrine, dont vôtre Auguste Bisayeul a reconnu l'utilité & la nécessité, à laquelle les Evêques de France, de concert avec les Ma-

gistrats, ont rendu un témoignage authentique, & qu'en particulier l'illustre Mr. Bossuet a invinciblement démontrée dans un excellent Ouvrage pour la défense de la Doctrine du Clergé de France, qu'il a composé par ordre du feu Roi, & qui est entre les mains de V. M.

Cette maxime fondamentale n'a point arrêté les Prélats assembles à Ambrun, ils n'ont point eu la déference de faire examiner au Pape & à l'Eglise les plaintes que Mr. l'Evêque de Senegal leur a portées; ils ont supposé un Corps de délit sans entrer dans l'examen des matières. Nous ne voyons dans cette Assemblée ni Conférences pacifiques, telles que le Pape les avoit demandées, ni soin de marquer les points

Il ne manque que la vérité à toute cette déclamation; 40. ou 50. personnes présentes au Concile, & qui y ont eu part, démentent tout ce qu'on avance ici, & le démentent unanimement; les Actes le démentent aussi: On y voit & les Conférences pacifiques, & tout ce que la charité a pu exiger. Etrange prévention! On croit le coupable sur sa parole, & on ne veut pas croire les Juges ni rendre les Actes pour non-cars

points de Doctrine, qu'on l'accuse d'enseigner des erreurs capitales ; ni éclaircissiemens donnez sur les questions qui sont envelopées par les nuages des grandes disputes ; ni examen canonique, tel qu'on le doit faire dans les Conciles, par l'Ecriture & par la Tradition ; ni enfin un tems suffisant pour discuter les Pièces que les Parties ont produites depuis plusieurs années que durent les disputes.

Qui ne seroit révolté, *Quand un coupable est*
SIRE, d'une précipitation si étonnante ? Il sem-
ble que tout ait été jugé *arrêté pour un crime no-*
avant le jugement. Le *toire, le public prononce*
public même n'a point *sa Sentence avant ses Ju-*
ignoré que c'étoit à une *ges ; il la trouve dictée*
interdiction qu'on devoit *dans les Loix ; le suffra-*
conclure. Et quel soup- *ge du public est une preu-*
çon n'a point fait naître *ve de l'équité des Juges,*
le secret exigé avec ser- *& de leur sagesse, quand*
ment, qui substitué à *ils remplissent l'attente*
l'usage des anciens Con- *commune. Le serment du*
ciles la pratique nouvel- *secret est ac regle dans tous*
le & odieuse de l'In- *les Tribunaux ; il est d'u-*
quisition, & qui, à la pla- *sage dans toutes les Assem-*
ce de cette lumière avec *blées du Clergé, on mon-*
laquelle les affaires de *tre de la passion quand on*
Doctrine doivent être *fait un crime de ce qui*
traitées, introduit des voyes clandestines qui sont *est si innocent & si usité.*
la ressource des mauvaises Causes.

C'est par ces moyens, *Ces Messieurs s'enten-*
SIRE, qu'on est parve- *dent aussi - peu à nos Li-*
nu à condamner Mr. de *bertés qu'à la Procédure ;*
Senez. Mais en sacrifiant, *jamais on n'établit plus*
SIRE, F 3

SIRE, ce Prélat, on sacrifie les droits de tous les Evêques; on renverse les Loix les plus sacrées & les saintes Libertés de vôtre Royaume; on allume un feu dans l'Eglise de France, qui semble nous menacer des plus fâcheuses suites; & par une censure vague & indéterminée, on donne lieu de rendre suspecte la doctrine des 12. Articles, qui est celle de l'Eglise, & de la Tradition, & qui fait partie du dépôt sacré que nous avons reçu de nos peres.

Plût à Dieu que dans le premier Concile Provincial qui a été convoqué depuis si long-tems dans le Royaume, nous eussions vû publier de sages Decrets pour la réunion de nos Freres errans, pour le maintien de la discipline, pour la réforme des mœurs, & pour réprimer la licence effrénée des maximes nouvelles & corrompues! Avec quelle joye n'aurions-nous pas applaudi à l'équité de ces Reglemens! Mais l'intérêt de la

authentiquement le droit des Evêques, de n'être jugés que par leurs Com-provinciaux; Les Politiques de Rome en ont pris l'allarme. Les 12. Articles sont la bien placez. Ils feront apparanment le Credo des 12. Prélats; au reste ces Articles ont été supprimez par Arrêt du Conseil du Roi. Comment Mrs. les 12. osent-ils les citer dans une Lettre au Roi même?

que nous avons reçu de

Si tout est notoirement invalide, que n'appellent-ils au Pape comme ils en ont le droit, au lieu de perdre le tems en déclamations? Mais ils n'osent: Ils veulent les Tribunaux ordinaires, c'est-à-dire, les Parlemens. Quelle honte à des Evêques, de réclamer les Laïcs, & de décliner le Jugement du Pape & des Evêques. Ces Messieurs ignorent - ils que le Roi s'est réservé cette Cause? Demander les Parlemens pour Juger, c'est dire au Roi, nous

des Princes &c. Août 1728. 85

la Religion, les Loix de nous vous récusons & vô-
Justice, le devoir de nô- tre Conseil, nous ne nous
tre Ministère, nous im- y fions pas, nous espérons
posent l'obligation de trouver plus de faveur au-
faire à V. M. la même près des Parlemens, dont
prière que le grand saint nous avons déjà séduit les
Leon adressa à l'Empereur Avocats.

Theodose, & de la supplier avec instance, qu'un
Jugement notoirement invalide ne soit pas mis en
exécution; que toutes choses demeurent dans la
même situation qu'elles étoient auparavant, &
qu'un Evêque âgé de plus de 80. ans, qui se trou-
ve condamné par une Sentence & par un Jugement
visiblement nul, ne soit pas traité comme un hom-
me proscrit, & qui n'a plus aucune ressource; mais
qu'il ait la liberté de poursuivre sa Cause, selon
le cours ordinaire des Tribunaux.

Quels troubles, SIRE, Les beaux sentimens
ne seroient pas à crain- d'amour, de charité &
dre, si l'on exécutoit ce de concorde de ces Mes-
Jugement? Combien sieurs! Pour sauver un
d'Evêques, combien de Evêque condamné par ses
Fideles seroient persua- Juges, ils déchirent 15.
dez que les Loix de l'E- Evêques & 30. Députez
glise, aussi-bien que les du second ordre, qu'ils ac-
regles de l'équité ne leur cuserent d'être aussi notoi-
permettroient pas de rement prévaricateurs,
traiter comme interdit que leur Jugement est no-
un Evêque condamné de toirement invalide. La
la sorte, ni de reconnoî- belle concorde, d'enseigner
tre ceux qui au préjudi- aux Diocésains de l'Evê-
ce des liens sacrés qui l'u- que interdit, de mépriser
nissent à l'Eglise, & qu'un les censures & de faire
Jugement notoirement schisme!
invalide ne peut dissoudre, s'ingéreroient malgré
lui dans l'administration de son Diocèse.

Pour

Pour nous, SIRE, qui sommes allarmez des suites dont nous menacent divers commencemens de rupture, nous avons soin de graver dans nos cœurs les paroles de l'Eglise, cette Mere si tendre & si charitable, qui défigurée par celle dont parle l'Ecriture, ne peut souffrir qu'on divise son Enfant, & qui s'écrie dans une Lettre Sinodale d'un des Conciles Generaux : *Si nous voulons plaire à J. C., si nous désirons d'être ses Disciples, nous devons travailler de toutes nos forces à n'être sincèrement qu'un en lui, & à avoir les uns pour les autres les sentimens d'amour & de concorde, qui conviennent à ceux qui lui sont fideles.*

Ce sont là nos sentimens, SIRE, ce sont nos vœux, nous les portons avec confiance au pied du Trône de V. Maj., & nous osons espérer qu'un Prince né pour les grandes actions, & qui se propose de marcher sur les traces de son Auguste Bisaïeul, immortalisera la gloire de son Règne, en travaillant comme ce Grand Monarque à la pacification des troubles de l'Eglise. Nous avons l'honneur d'être &c. *Signez,*

Loüis-Antoine, Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris.

Tilladet, Evêque de Mâcon.

Cyprien de Rezé, Evêque d'Angoulême.

Charles-Joachim Colbert de Croissy, Evêque de Montpellier.

François de Vaubecourt, Evêque de Montauban.

Charles-Gabriel de Caylus, Evêque d'Auxerre.

Honoré de Beaujeu, Evêque de Castres.

France

François - Paul de Caumartin, Evêque de *Blois*.

Jean - Armand de Tourouviès, Evêque de *Rhodes*.

Jean - Benigne Bossuet, Evêque de *Troyes*.

François - Armand de Lorraine Evêque de *Bayeux*.

François, ancien Evêque de *Tournay*.

II. *France. Paris.* Mr. du Fey compose une liqueur qu'il prétend faire pénétrer un pouce dans le Marbre & l'Agathe, & imprimer par ce moyen dans ces pierres toutes sortes de figures & de couleurs. L'essai s'en doit faire au premier jour devant l'Académie Royale des Sciences.

Le cinquième Tome de l'Histoire Ecclésiastique de *France*, intitulée *Gallia Christiana*, vient d'être achevé d'imprimer au *Louvre*. Tous les Journaux Littéraires ont assez fait l'éloge de ce grand ouvrage, qui est une collection immense de ce qu'il y a de plus curieux, de plus rare & de plus intéressant sur cette matière. Mr. Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, eut l'honneur d'en présenter dernièrement au Roi un Exemplaire, un autre au Cardinal de Fleury, & à chacun des principaux Ministres.

L'Abbé Henrion, ancien Bibliotecaire du Roi à *Versailles*, a été reçu Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, à la place de feu l'Abbé Fraguier.

III. *Angleterre.* Le Docteur Woodward, qui vient de mourir, a laissé à l'Université de *Cambridge* la collection entière des raretés qu'il avoit rassemblées depuis plusieurs années, avec beaucoup de soin & de dépenses. Il a aussi légué à la même Université un fond suffisant pour l'établissement d'un Professeur en Physique, & 150. livres sterling pour son entretien.

IV. *Constantinople.* L'Imprimerie établie au *Serrail*

tail par les ordres du Grand Vizir, est une innovation contre laquelle le *Mufti* fulmine hautement, comme étant contraire à l'esprit de l'*Alcoran* ; mais on lui a, dit-on, fait entendre qu'il pourroit bien être déposé, s'il ne cessoit ses invectives & ses plaintes contre les Auteurs de cet établissement. La jeunesse, à ce qu'on s'apperçoit, commence à prendre goût aux Sciences ; & ce ne sera pas une petite gloire pour ce premier Ministre, d'avoir contribué à tirer cette Nation de la barbarie & de l'ignorance, dans laquelle l'intention du prétendu Prophète étoit de la laisser croupir. Il y a actuellement 36. Ouvriers occupés à travailler à la nouvelle Imprimerie, sous la direction de huit Maîtres, la plupart Grecs d'origine, mais qui possèdent parfaitement la Langue du Pays ; & ils présenteront il y a quelque tems aux Ministres du Grand Seigneur, quelques essais en Grec, en Arabe & en Turc, qui ont parfaitement bien réussi.

V. Le mot de l'Enigme du mois dernier est le *Volant*.

E N I G M E.

*S*ans moi que seroit l'homme ? Rien,
 Tout au plus pourriture, immondice ;
 Son sort dépend de mon caprice ;
 Je suis son ame & son soutien.
 Tantôt foible à l'excès, tantôt fort comme quatre ,
 Je vais tantôt le trot, & tantôt doucement ;
 Et mon naturel est de battre ,
 Aussi je bats à tout moment.
 En des tems je bats fort, & j'étourdis mon homme ;
 C'est bien pis quand je ne bats pas ;
 Je l'accable, il languit lorsqu'un peu fort je bats ;
 Mais mon repos est un coup qui l'assomme.

VI. Suisse. Lorsque le Marquis de Bonac, Amba-
 bassadeur,

bailladeur de France, auprès des Loüables Cantons, fut complimenté dernièrement sur son heureuse arrivée à Soleure, par Mr. Hirzel, Bourgmaitre de Zurich, à la tête des Députés du Corps Helvétique, (*Voyez le dernier Journal page 36.*) Son Excellence leur répondit par le Discours suivant: Ce sont ces sortes de pieces qui sont le principal ornement de ces Memoires.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

Je passerai legerement sur ce qu'il y a eu de trop flateur pour moi dans le Discours de Mr. le Bourgmaitre Hirzel, premier Député du Loüable Canton de Zurich; & je vous prierai de vous contenter, au lieu du remerciement que je vous dois, de la priere que je vous fais de me reserver ces sentimens pour la fin de mon Ambassade. Alors, si j'ai été assez heureux pour remplir les intentions du Roi, & contribuer en quelque chose à ce qui peut vous être agréable, j'accepterai comme le plus beau titre d'honneur que je puisse acquerir en ce Pays-ci, les témoignages qu'il vous plaira de me rendre. Permettez moi en attendant de regarder comme un bon augure, les favorables dispositions dans lesquelles vous me paroissez être à mon égard.

Je ne serai pas si réservé, Magnifiques Seigneurs, sur le reste de l'éloquent & beau Discours que Mr. Hirzel m'a fait, tant sur l'utilité des Traités de Paix & d'Alliance, que sur les sentimens actuels du Loüable Corps Helvétique envers le Roi votre plus ancien Ami & Allié; j'en ferai un fidele rapport à Sa Maj.; & je vous dirai cependant que la France ayant une expérience plus ancienne & plus marquée qu'aucune autre Puissance de l'Europe, de la generosité de votre illustre Nation, de sa constance
dans

dans les Traités, de sa franchise & bonne foi dans les Négociations, & de sa valeur militaire, le Roi m'a chargé de vous assurer en general & en particulier, que cette Nation tient le premier rang dans son esprit, parmi ses Alliés & Amis; qu'il a conçu la plus véritable estime pour elle, & qu'il est dans les dispositions de lui donner autant & plus qu'aucun des Rois ses Prédecesseurs, les marques les plus réelles & les plus convaincantes de son affection. C'est là la principale Commission que S. M. m'a donnée dans ce Pays; & toutes mes démarches ne peuvent & ne doivent avoir d'autre but, que de vous confirmer dans l'opinion qu'une expérience de plus de 200. ans doit vous avoir donnée de l'utilité & de la sincérité de l'amitié de la France.

Elle est appuyée sur les intérêts réciproques des deux Nations, & elle se soutiendrait, pour ainsi dire, sans Traités. Cependant vous sçavez, Magnifiques Seigneurs, qu'à peine vos loüables Ancêtres eurent fait la Paix perpétuelle, qui subsiste encore aujourd'hui, qu'ils crurent qu'il falloit fortifier ce Traité par celui d'une Alliance plus étroite & plus generale: Usage qui a été respecté & suivi avec un avantage réciproque.

Le feu Roi qui desiroit d'imiter en cela ses glorieux Prédecesseurs, s'est pressé de vous donner avant sa mort un gage de sa bonne volonté, dans le Traité qu'il a fait avec les Loüables Cantons Catholiques & la Republique de Valais. La moitié du chemin se trouve faite par là, & il ne s'agit plus que d'achever le reste, & comme on dit de se prendre par la main. Mrs. les Députés de vos Alliés Catholiques ici presens, ne me desavoüeront peut-être pas, quand je dirai, Magnifiques Seigneurs, à tout le Corps Helvetique, que le Traité que nous avons fait ensemble, doit être regardé comme une pierre d'attente,

& non comme une pierre d'achoppement ; qu'elle disparaîtra dès que tous les Liables Cantons & Alliés, s'unissant selon leurs cœurs & leurs conseils, seront en état & en disposition de remplir les vœux sincères de S. M. par un renouvellement d'Alliance generale: Alliance qu'Elle desire aussi sincèrement & aussi vivement, que, sans doute, vous la désirez vous-mêmes, & dans laquelle je puis vous assurer d'avance, que vous trouverez tous également l'avantage du Corps Helvetique, & chacun en particulier, les marques les plus désirables de la genereuse & constante affection d'un grand Prince votre Ami & votre Allié: Sur quoi je vous prie, Magnifiques Seigneurs, de considérer que comme dans le renouvellement des Alliances précédentes, aucune nécessité pressante n'a déterminé les Rois de France à désirer l'Alliance du Corps Helvetique; & qu'ils ont consulté leurs cœurs & leurs inclinations, plutôt que leurs besoins; il se trouve aussi presentement que le Royaume est à peu près dans la même situation, par rapport aux affaires extérieures, qu'il étoit lorsque François I. conclut avec vos illustres Ancêtres la première Alliance; qu'Henri le Grand n'y songea que quatre ans après l'heureuse & victorieuse pacification de son Royaume; & que Louis le Grand n'y mit la dernière main qu'après avoir fait la paix avec l'Empereur & l'Espagne.

Je n'ai rien à vous dire, Magnifiques Seigneurs, sur les circonstances presentes des affaires publiques; vous les voyez mieux que moi, & vous avez dans ce Royaume 1500, de vos Compatriotes pour témoins de sa tranquillité intérieure & extérieure, des grandes qualités du Roi, de la sagesse & de la prudence de son Ministre, de même que de la reputation de constance & de bonne foi qu'il s'est acquise dans tous les Etats Chrétiens. Quand vous en voudrez faire l'ex-

l'expérience, vous trouverez tant dans S. M., que dans son Ministre, une estime singulière pour votre Nation, qui va jusqu'au point de conserver vos Troupes, avec désir même de les augmenter, dans le tems qu'on songe, peut être, à reformer les nôtres; mais sans m'arrêter davantage à ces considérations, je me flatte que votre amitié vous en fera faire quelqu'une, sur l'esperance prochaine que donne au Royaume l'heureuse fécondité de la Reine, & que vous vous souviendrez que ce fut dans de pareilles circonstances qu'en 1663. le Corps Helvetique, dont plusieurs Membres avoient fait précédemment des Traités particuliers avec le Roi, se réunit dans le même intérêt, pour en faire un general, qui abolit les Traités précédens & particuliers.

Jé ne présume pas, Magnifiques Seigneurs, en remettant ces choses sous vos yeux, vous éclairer sur vos propres intérêts, & sur ce qui convient au bonheur de votre Patrie, si chere au Roi & à sa Couronne; mes fonctions se bornent à être le témoin du succès de vos sages reflexions, & à informer S. M. de ce que vous ferez à l'envi, pour resserrer des nœuds si anciennement formés. Permettez-moi donc, Magnifiques Seigneurs, d'en esperer le succès; mon Ministère ne sçauroit être plus glorieux & plus flatteur, que lorsqu'également utile aux intérêts communs, il contribuera à procurer des avantages constants & réciproques.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en BARBARIE, depuis le mois dernier.

- I. **E**spagne. Le Prince des Asturies est tout-à-fait hors de danger, & se leve & s'habille tous les

les jours ; mais S. A. R. ne retournera au Palais qu'après que les 40. jours qu'elle doit rester au *Buen-Retiro* , seront écoulés , & qu'elle sera dans une parfaite convalescence. La maladie de l'Infante Princesse de *Brezil* , qui avoit si fort allarmé la Cour , s'est terminée à quelques legers accès de fièvre tierce , pour lesquels on lui fait prendre le *Quinquina*. Le Roi jouit d'une assez bonne santé , & prend souvent le divertissement de la chasse aux environs de *Sarzuela* & du *Pardo*. Le 27. Mai , fête du St. Sacrement, Sa Maj. entendit la Messe dans l'Eglise Paroissiale de *Ste. Marie* , & assista à la Procession solennelle , accompagnée de tous les Tribunaux , des Conseils , du Cardinal d'Astorga , Archevêque de *Toledo* , des Chevaliers de la *Toison d'or* , des Grands , & de tous les Chefs des Maisons Royales : La Reine avec les Infants & Infantes la vit passer des Balcons du Palais. Le 30. , fête de St. Ferdinand , dont le Prince des *Asturies* porte le nom , il y eut de grandes réjouissances à la Cour ; & les Ministres étrangers , & la Noblesse y parurent en habits de cérémonie. Le Roi a donné le Gouvernement des quatre Places Maritimes de *Biscaye* , au Colonel Dom Joseph de Miranda. Le Marquis de Grimaldi , Envoyé extraordinaire de la République de *Genes* , est parti pour se rendre avec le même caractère à la Cour de la *Grande-Bretagne* par la *France*. Le Comte de Montemar qui commandoit l'Armée devant *Gibraltar* , en est revenu.

II. Depuis la Convention signée entre cette Cour & celle de la *Grande-Bretagne* pour l'exécution des Articles Préliminaires , on paroît attendre tranquillement ici l'issuë du Congrès de *Soissons* , & les affaires ont repris leur cours ordinaire. Le 30. Dom Nicolas - André Erizzo , Ambassadeur de la République de *Venise* , fit son Entrée publique à *Madrid* ,

Madrid, & eut sa premiere Audience du Roi, de la Reine & de toute la Famille Royale, avec les ceremonies accoutumées : La marche de l'Hôtel de S. Ex. jusqu'au Palais, se fit dans l'ordre suivant : 1. Le Comte de Villa-Franca Introduceur des Ambassadeurs à Cheval. 2. Les Gentilshommes de la Bouche & de la Maison du Roi. 3. L'Ambassadeur à Cheval, accompagné de Dom Pierre Messia de Chavez, Maître-d'Hôtel de semaine. 4. Quatre Carosses de parade de S. Ex. 5. un Ecuyer à Cheval & 4. Gentilshommes magnifiquement vêtus. 6. Six Pages en Habits de Velours bleu garnis de points d'Espagne d'argent, avec des Vestes & des paremens de Drap d'or. 7. Quatre Valers de Chambre en Habits gris galonnés d'argent. 8. Vingt-quatre Laquais vêtus d'Ecarlatte avec deux gallons d'argent de la largeur de cinq pouces sur les coutures de leurs Justaucorps, & entre ces gallons une petite bande de Velours bleu. Le 2. Juin le Marquis de Brancas Ambassadeur de *France* arriva en cette Ville avec Mr. son fils, & S. Ex. alla d'abord rendre visite au Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat : Le lendemain elle eut sa premiere Audience particuliere de L. M. & le 4. elle reçut les complimens sur son heureuse arrivée, des Ministres Etrangers, & de tout ce qui se trouvoit ici de personnes de distinction. Le Marquis Rangoni, Envoyé de *Modene*, qui est venu occuper l'Hôtel qu'on lui avoit préparé en cette Ville, se dispose à paroître dans peu en public. Le 3. Mr. Errizzo, Ambassadeur de *Venise*, traita splendidement à dîner les Ministres Etrangers, & ceux de S. M., à une Table ovale de la longueur de 24. pieds, qui fut servie de 300. plats, non compris le dessert.

III. Il ne reste au Prince des *Asturies* aucune marque de petite verole, & on s'aperçoit même qu'il

qu'il a cru considérablement en hauteur pendant sa dernière maladie. S. A. Royale commença le 6. à se promener dans les Jardins du *Buen-Retiro*, & à faire une neuvaine à l'Eglise de *Nôtre-Dame d'Atocha*, pour remercier Dieu du rétablissement de sa santé : Elle s'y rend ordinairement par les Jardins sans passer par la Ville. Le 11. l'Infante *Marie-Thérèse* entra dans sa troisième année. Le Roi se trouva indisposé le 9., & ayant été purgé le 13. avec beaucoup de succès, S. M. recommença le 15. à travailler aux dépêches, sans cependant sortir de son Appartement. L'Infant Dom *Carlos* a eu quelques accès de fièvre, & le 17. le Prince des *Asturies* ayant achevé sa quarantaine au *Buen-Retiro*, revint en parfaite santé au Palais Royal. Le Marquis de Brancas, nouvel Ambassadeur de *France*, est traité ici avec beaucoup de distinction, & dans les fréquentes Audiences qu'il a déjà eu du Roi, il a, dit-on, assuré S. M. que le Roi son Maître n'oublieroit rien pour favoriser au Congrès de *Soissons* les intérêts de cette Couronne. Le Comte de *Königsbeck*, Ambassadeur de l'Empereur, n'est pas encore parti pour retourner à *Vienne*, & continuë ses Conférences avec le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat. Mr. vander Meer, Ambassadeur d'*Hollande*, presenta dernièrement un Mémoire au Roi touchant le Commerce & la Navigation des Vaisseaux *Hollandois* aux *Indes*. Mr. Firmin cy-devant Nonce du Pape à la Cour de *Portugal*, & qui depuis son départ de *Lisbonne* s'étoit arrêté à *Badajoz*, a obtenu la permission de venir à *St. Lucar*, où les chaleurs sont plus supportables.

IV. Le bruit s'étoit répandu, on ne sçait pas sur quel fondement, que le Roi avoit envie d'abdiquer une seconde fois la Couronne. C'auroit été une époque unique dans l'histoire universelle

qui ne nous en fournit aucun exemple : Aussi S. M. qui est bien éloignée d'y vouloir paroître par une distinction si particuliere , a - t - Elle , dit - on , déclaré que bien - loin qu'Elle eût jamais conçu un pareil dessein , Elle étoit au contraire résoluë de prendre soin du Gouvernement de la Monarchie , aussi long - tems qu'il plairoit à Dieu lui donner les forces nécessaires pour cela. S. M. gardoit encore le 22. la Chambre ; mais ce n'étoit que par précaution , travaillant toujours aux dépêches à l'ordinaire , & y donnant diverses Audiences. Lorsque le Prince des *Asturies* revint le 17. du *Buen-Retiro* où il avoit achevé la quarantaine , S. A. R. reprit possession de son Appartement au Palais ; elle y fut visitée par les Infants qui la comblèrent de caresses & d'amitié , & le soir on lui donna le divertissement de voir tirer un très-beau Feu d'Artifice. Le 21. on reçut un Exprés dépêché par le Duc de Bournonville , chargé de dépêches concernant le Congrès de *Soissons* , dont l'ouverture , à ce que l'on apprit , s'étoit faite le 14. On a envoyé ordre à *St. Sebastien* d'y faire venir de *Passage* tout l'Argent comptant & les Effets qui y furent apportés dernièrement de *Vera-Cruz* par le Vaisseau du Capitaine Venero , pour être ensuite distribués aux Propriétaires , moyennant le même Indult qui a été payé à *Cadix* pour les Effets de la dernière Flotille. Le Roi a donné à Dom Joseph - Manuel Sotillo les Charges d'Auditeur de Guerre , & de Lieutenant - Gouverneur & Capiraine General de l'Isle de *Cuba* , & de la Ville de *San Christoval de la Havana* en *Amerique*. Le tems du départ de la Cour pour *St. Ildefonso* est encore incertain.

V. *Cadix*. Les huit Vaisseaux de Guerre qui ont été équipés ici , firent voile le 17. Mai de la Baye de cette Ville avec un vent favorable , pour
les

les *Indes Occidentales*, ayans sous leur convoi 2. bâtimens chargez de Vif-Argent : C'est le Comte de Las Torres, & non pas le Marquis de Mari, qui les commande en chef. Une partie de cette Escadre va à *Cartagene* pour en ramener les Gallions, & l'autre doit conduire à *Vera-Cruz* les 2. Bâtimens chargez de Vif-Argent. Le 7. Juin on publia un Decret du Roi, qui ordonne une Quarantaine entière à tous les Vaisseaux qui viendront désormais des Echelles du *Levant*, avant de pouvoir rien mettre à terre, & une de 20. jours, à ceux qui viendront d'*Angleterre*, *Hollande* & autres Pays du *Nord*. Les 500. Matelots qui ont été levés sur les Côtes de *Catologne*, doivent être envoyés ici, & les 2. Galeres construites nouvellement dans le Port de *Barcelonne*, sont, dit-on, prêtes à être lancées à l'eau. On apprend de *Gibraltar* que les *Anglois* ont achevé de réparer les Fortifications endomagées pendant le dernier Siège. On a aperçû dans ces Mers quatre Corsaires de *Barbarie* auxquels on se prepare d'aller donner la chasse; & le 15. l'Escadre Hollandoise commandée par le Contr'Amiral^e Grave, arriva ici, consistant en plusieurs Vaisseaux de Guerre & quelques Bâtimens sortis du *Texel* : Elle est destinée, comme les années précédentes, à aller croiser sur les Corsaires d'*Alger*.

VI. *Portugal*. On continuë les magnifiques préparatifs pour le voyage de la Cour sur les frontieres d'*Estramadure*, ou se doit faire l'échange des Infantes d'*Espagne* & de *Portugal*, & 6000. hommes tant Cavalerie qu'Infanterie, ont ordre d'aller former un Camp dans ces quartiers. Le Roi a déjà nommé les principales Dames qui doivent composer la Maison de la Princesse de *Brezil*, sçavoir, Dona Helene de Portugal, & Dona Louise-Jeanne

de Coutinho, filles de Dom Philippe de Souza, cy-devant Capitaine de la Garde Royale *Allemande*, ses Cameristes; Dona Jeanne de Mendoga, fille du Comte de Villafior, & Dona Marie - Anne - Joachine de Mendoga, fille de Don Juan Saldanha de Gama, ses Filles d'Honneur; Dona Anne de Lorraine, fille du Marquis d'Abrantes, & Veuve de Dom Rodrigue de Mello Pereira, sa Camerera Mayor; & Dona Marie de Portugal, Veuve de Dom Bernard de Vasconcellos de Souza, sa Dame d'Honneur. Le Lord Tivawley, nouvel Envoyé Ex. du Roi de *la Grande-Bretagne*, étant arrivé ici dernièrement à bord d'un Vaisseau de Guerre *Anglois*, fut salué par une décharge générale du Canon de tous les Bâtimens de la Nation qui étoient dans le *Tage*; & le 6 Juin S. Ex. eut Audience particulière du Roi, à qui elle délivra ses Lettres de Créance: Elle présenta en même-tems à S. M. le nouveau Consul de S. M. Britanique, & l'un & l'autre furent ensuite conduits à l'Audience de la Reine. Il est aussi arrivé deux autres Vaisseaux *Anglois*, ayans à bord les beaux Chevaux que le Roi a fait acheter en *Angleterre*: Il y en avoit 64. mais 7. étans morts dans le trajet, le nombre s'est trouvé réduit à 57. Le 3. la Flotte de *Fernambuc*, composée de 25. Navires richement chargés, entra heureusement dans le *Tage*. Les Vaisseaux de Guerre la *Nôtre-Dame des Ondes*, & la *Ste. Therese*, sont au contraire partis, ayans sous leur Convoi plusieurs Bâtimens Marchands destinés pour la *Baye de tous les Saints* & pour *Angola*, & à bord desquels se sont embarqués 29. Missionnaires *J. suites*, dont 17. pour *Goa* & 12. pour *Marhanao*. Le 4. le jeune Prince Joseph-Emanuel de *Brezil* entra dans sa quinzième année. Mr. Bichi étant tombé malade à *Monte-Major*, le Roi l'a honoré d'une visite, & lui a permis de choisir pour sa résidence

un autre endroit où l'air soit meilleur pour la santé. Cette Cour est toujours fort broüillée avec celle de *Rome*, mais on n'a rien appris ce mois-cy de particulier sur cette affaire.

VII. *Barbarie.* La révolution subite qui vient de faire descendre du Trône Muley Hamet Roi de *Mequinez*, pour y placer Muley Abdemelec son frere, a réuni en faveur de ce dernier tous les Etats du Royaume de *Maroc*, que la jalousie de ces Princes avoit divisés. La cruauté, l'avarice & les débauches de Muley Hamet avoient, dit-on, beaucoup aliéné le cœur de ses Sujets, & le nouveau Roi n'a eu qu'à y opposer la douceur, la libéralité & la clemence, pour faire tomber un concurrent, qui soutenu par un parti formidable, auroit été difficile à réduire par la force des Armes. C'est par ces bonnes qualités qu'Abdemelec semble vouloir s'affermir sur le Trône, ayant fait sçavoir par écrit au Conseil & aux Habitans de *Mequinez*, avant de s'y rendre, qu'il leur pardonnoit le passé, & qu'ils pouvoient être assurés de sa protection. Ce Prince, à ce que l'on apprend, a aussi été reconnu par l'Armée de Muley Hamet qui l'a abandonné, & s'étant rendu vers le milieu du mois de Mai à *Mequinez*, il y fut reçu en triomphe, & proclamé pour unique Souverain, avec des démonstrations de joye extraordinaires de la part des Habitans. Ceux des Montagnes qui faisoient des courses dans la plaine, & qui y commettoient des désordres inouïs, se tiennent présentement en repos; les Chemins sont libres; le Commerce d'un lieu à l'autre, qui étoit interrompu, est rétabli, & la Guerre Civile qui désoloit cet Etat, paroît terminée par l'avenement de Muley Abdemelec à la Couronne. C'est tout ce qui se présente à dire de plus intéressant sur ce grand événement. *Il se trou-*

ve quelques fautes à corriger dans le Journal de Quin, Article de Barbarie, que le Lecteur voudra bien ne pas mettre sur mon compte. Page 420. ligne 31. on lit, qui s'étoit retiré à Feez, lisez, Suz; & plus bas ligne 34. on lit, délivré la Ville de Suz; lisez, la Ville de Fez.

Les troubles qui agitoient la Régence de *Tunis*, sont assoupis par la soumission des Rébelles, que le Bey a, dit-on, obligés de se rendre à discrétion. On croit que le Bombardement dont cette Ville est menacée par les *François* a plus contribué que tout autre chose à rétablir le calme; le Sénat & les Habitans qui étoient divisés, s'étans aussi réunis pour travailler de concert à parer cette exécution, sur les avis certains qu'on a reçu que l'Escadre *Françoise* étoit partie depuis peu de *Toulon* & de *Marseille* pour venir dans ces Mers. Suivant les derniers avis qu'on vient de recevoir, les choses sont une seconde fois, & même plus broüillées qu'auparavant entre le Bey & les mécontents. On verra le mois prochain si cette nouvelle se confirme.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Rome.* Le Pape est toujours fort occupé de la Canonisation des nouveaux Saints, & jamais la Congrégation des Rites n'a eu plus d'affaires que sous son Pontificat. Le 24. Mai la Cérémonie de celle du vénérable *Jean de Prado*, Religieux *Observantin Espagnol*, se fit encore dans la Basilique de *St. Pierre*, en présence de 12. Cardinaux. & avec toute la pompe usitée dans ces occasions: Le Panegyrique y fut prononcé devant une nombreuse assemblée avec applaudissement; & après la Messe, on découvrit le Portrait du Bienheureux, qui étoit en parade sur l'Autel, aux fan-

fares des Tambours & Trompettes, & au son de toutes les Cloches de la Ville. Le 26. après-midi le Saint Pere accompagné du Sacré College, entendit dans la Chapelle *Sixtine* les premières Vêpres de la Fête du *St. Sacrement* : Le lendemain son Majordome alla en cavalcade voir si parmi les Tapissières tendues autour de la Place *St. Pierre*, il n'y avoit aucune représentation indécente, & tout s'étant trouvé en bon ordre, S. S. porta à pied processionnellement le *Venerable* autour de ladite Place, précédée & suivie par le Sacré College, par un grand nombre de Prélats, & le Clerge Séculier & Régulier; la Cérémonie fut terminée par la Bénédiction que S. S. donna au peuple, au bruit d'une triple décharge du Canon du Château *St. Ange*. Les Académiciens *Portugais* sont tous partis, après avoir pris congé du Cardinal Cinfuegos : On remarque bien qu'il se négocie quelque accommodement avec la Cour de *Portugal*, au sujet de de l'affaire de Mr. Bichi; le Prieur General d'*Ara-Cœli* ayant envoyé depuis peu secrètement quelques dépêches à *Lisbonne*, mais on ignore en quel état est cette affaire : Ce qu'il y a de certain est que le Roi de *Portugal* ne paroît pas faire pour cela de grandes avances, & que tous les *Portugais* vont évacuer cette Ville. Le Prince & la Princesse de Monte-Mileto sont allés passer quelques jours à *Castel-Gandolfe*, & le Cardinal Colcia, qui s'y est aussi rendu, a ordre de S. S. de les défrayer pendant le séjour qu'ils y feront, après quoi ils continueront leur voyage de *Naples*. Le jeune Prince de Carbo-gnano qui fiança le mois dernier la Princesse Cornélie de Palestrine, & qui n'a qu'onze ans, va voyager dans les Pays étrangers, jusqu'à ce qu'il soit en âge de pouvoir consommer le mariage.

II. Mr. Grimaldi, Nonce à la Cour de *Vienne*,
ayant

ayant demandé quelque secours pour subvenir aux dépenses du voyage de *Stirie*, où il doit accompagner l'Empereur, le Pape lui a fait faire une remise de 2000. Ecus. S. S. par une distinction particulière vient d'accorder aux Chanoines de *St. Jean de Latran* la permission d'officier en Mitre dans le Chœur, & aux Bénéficiés, avec le Rochet. L'Abbé Fania, Coadjuteur bénéficié de la Basilique de *St. Pierre*, a été élevé à la Charge de Maître des Cérémonies surnuméraire, & Mr. Negroni, nouveau Trésorier General, prit dernièrement possession du Gouvernement de *Civita-Vechia*, qui est annexé à son Emploi. Le 29. étoit l'Anniversaire de l'avenement du Pape au Pontificat; Le Cardinal Barberini eut l'honneur de le complimenter là-dessus au nom du Sacré College dont il est Vice-Doyen, & le Cardinal Albani Camerlingue, qui étoit revenu d'*Urbain*, en eut Audience particulière. Le 30. S. S. fit la cérémonie de sacrer dans la Basilique de *S. Pierre*, Mr. Ferroni Evêque Titulaire de *Damas*, & l'après midi Elle alla faire une retraite de quelques jours dans le Couvent des *Dominicains de Monte-Mario*. Les Nouveaux Cardinaux ont reçu ordre de se démettre de leurs Charges, pour en revêtir les Prélats nommés pour les remplir, & le Cardinal Lercari, Secrétaire d'Etat écrivit dernièrement à Mr. Spinola de quitter son Emploi de Secrétaire de la Consulte, & de prendre possession du Gouvernement de la Ville de *Rome*, dont il a été pourvû à la place de Mr. Banchieri. Le 31. on apprit par un Exprés dépêché de *Naples* la nouvelle de la mort de Dona Marie-Scholastique Orfini, Sœur de S. S. & Religieuse dans le Couvent de *la Sapience*. Le Cardinal de Polignac a aussi reçu avis que le Roi de *France* l'avoit honoré du *Cordon bleu*, & élevé à la dignité
de

de Commandeur de l'Ordre du *St. Esprit*, à la place du feu Cardinal Gualtieri.

III. Il y eut le 3. Juin de grandes réjouissances & des illuminations par toute la Ville, & on fit le soir une triple décharge de tout le Canon du Château *St. Ange*, en mémoire du Couronnement du Pape qui se fit à pareil jour l'année 1724. Le *St. Pere* qui étoit revenu de *Monte-Mario* au *Vatican*, fit à cette occasion de grandes largesses aux Pauvres, & assista l'après-midi à la Congregation ordinaire du *St. Office*. *S. S.* a fait donner 500. Ecus à l'Eglise de *S. Philippe de Neri*, à compte de la somme qu'Elle a promis pour la faire réparer. Le Bourg de *Ronciglione* vient d'être érigé en Ville Episcopale, & la célèbre Eglise de *Nôtre-Dame de Lorette*, en Patriarchat. Le 10. il y eut Consistoire public, dans lequel le nouveau Cardinal Gotti, qui étoit arrivé de *Bologne*, reçut le Chapeau avec les cérémonies usitées; *S. Em.* alla l'après-midi visiter la Basilique de *St. Pierre*, & commença ses visites au Sacré College. Le Cardinal Bentivoglio est allé faire un tour à *Albano*, & le Cardinal Ottoboni, à *Fiano*. Le Cardinal Coscia a acheté pour 150. mille Ducats un Fief dans le Royaume de *Naples*, appartenant au Prince d'Ichitella; & le Duc de Bracciano Odescalchi achete aussi de la Princesse de Carbognano le Palais *Orsini* pour la somme de 90. mille Ecus, dont il paye 50. mille Ecus comptant, & 5000. tous les ans jusqu'à l'entier acquittement. Le Cardinal Porcia est dangereusement malade d'une retention d'urine.

IV. On dit les différends entre le *St. Siege* & le Roi de *Sardaigne* tout-à-fait terminés, sur ce que le nouvel Evêque de *Casal* dans le *Montferrat*, a eu de fréquentes conférences tête-à-tête avec le Pape, & que le Marquis d'Ormea, Ministre de Sa
Maj,

Maj. en cette Cour, est sur son départ pour retourner à *Turin*. L'Empereur a fait notifier au Cardinal Barberini, par le Cardinal Cinfuegos son Ambassadeur, que S. M. Imp. ne désapprouvoit pas le mariage entre Dona Cornélie de Palestrine sa nièce, & Dom César de Carbognano; mais que s'ils vouloient jouir du revenu des Fiefs qu'ils ont dans le Royaume de *Naples*, S. Em., ou le nouvel Epoux, devoient payer à la Princesse doüairiere de Palestrine 3000. écus par an, outre son doüaire; qu'autrement ces revenus seront mis en sequestre: On croit que cela s'est fait à la sollicitation de la Princesse de Piombino, mere de la Princesse doüairiere de Palestrine. Les Cardinaux ont fait faire chacun en particulier dans leurs Eglises, de magnifiques Obseques pour le repos de l'ame de la Princesse Orsini, sœur de Benoît XIII., décédée à *Naples*. Le 14. il y eut examen d'Evêques, & ensuite Confistoire secret, dans lequel S. S. ferma & ouvrit la bouche au Cardinal Gotti, auquel le titre de *Saint Pancrace* a été donné; & le 16. le Cardinal Banchieri, escorté de la Garde ordinaire, alla au *Vatican* remettre le Bâton de Gouverneur de *Rome* au Pape, qui le donna d'abord à Mr. Jean-Baptiste Spinola. La Congregation des Rites travaille actuellement à la Béatification du venerable *Camille de Lellis*, Fondateur des Peres *Porte-Croix*. C'est autant de 12. mille écus qui reviennent en particulier à la Chambre Apostolique, qu'il y a de nouveau Saint canonisé; & comme depuis quelque tems ces Canonisations ont été très-frequentes, & que par consequent elles doivent produire des sommes très-considerables, on se flatte que l'Impôt qu'on se proposoit de mettre sur le Sel, les Chevaux, & la Viande, pour subvenir aux besoins de ladite Chambre, qui se trouvoit épuisée d'argent, n'aura

n'aura pas lieu. S. S. fit dernièrement la cérémonie de poser la première pierre des fondemens de la nouvelle Eglise de *St. Claude des Bourguignons*, en présence du Cardinal de Polignac qui en est Protecteur, & S. S. y enferma une cassette remplie d'*Agnus*, & de Médailles d'or & d'argent. Mr. Acquaviva se trouvant sans Emploi, le Pape l'a déclaré Protonotaire Apostolique surnuméraire, afin de lui donner place dans la Chapelle Pontificale.

V. Le Concile tenu à *Ambrun* contre Mr. l'Evêque de *Senez*, trouve dans le St. Siege une protection, qui semble le mettre à couvert des traits que lui lancent ceux qui n'approuvent ni sa conduite, ni ses procédures contre ce Prélat. La fameuse Consultation des Avocats de *Paris*, dont nous avons fait mention dans nos précédens Journaux, a trop fait de bruit pour échapper à la censure de cette Cour. On voit un nouveau Bref de S. S., qui condamne & défend la lecture d'un certain Ecrit imprimé en Langue Françoisé, & intitulé, *Consultation de Mrs. les Avocats du Parlement de Paris, au sujet du jugement rendu à Ambrun, contre Mr. l'Evêque de Senez*. En voici la traduction.

IL est parvenu depuis peu à notre connoissance Apostolique, non sans une très-vive douleur, que certains Laïques, seignans de défendre la vérité, & de parler de paix avec le prochain, mais ayans en effet des pensées pernicieuses, afin d'induire dans l'erreur les esprits foibles, ont causé un très-grand scandale aux Fideles, & que prétendans mettre en controverse les Dogmes les plus conformes à la Foi, renvoient non seulement, mais aussi renversent les jugemens Ecclesiastiques, conduisent, & reprennent les Pasteurs mêmes, eux qui en sont les Brebis: Ils
ont

ont publié , sans faire attention à leur salut , certains Ecrit en Langue François , sans date & sans lieu d'impression ou nom d'Imprimeur , intitulé , Consultation de Mrs. les Avocats du Parlement de Paris , au sujet du jugement rendu à Ambrun contre Mr. l'Evêque de Senz.

Pour cet effet , & en consequence du soin que Dieu Nous a commis de son Troupeau , & voulant prévenir par nôtre vigilance pastorale , autant qu'il Nous est possible dans le Seigneur , les dangers auxquels les âmes seroient exposées , par la lecture & par l'usage de cet Ecrit : de l'avis de quelques-uns de nos Ven. Freres les Cardinaux de la Ste. Eglise Romaine , comme aussi de nôtre propre mouvement & science certaine ; après une mûre délibération , & par la plénitude de la puissance Apostolique , Nous condamnons & rejettons par la teneur de la Presente , ledit Ecrit , comme contenant des propositions scandaleuses , temeraires , seditieuses , pernicieuses , contraires & injurieuses à l'autorité du St. Siege & des Evêques , favorisans l'hérésie , les schismatiques & hérétiques , imprimé sous le titre mentionné ci dessus , ou sous quelque titre & idiôme , de quelque édition & version qu'il ait été imprimé jusqu'à present , & écrit à la main , ou , à ce qu'à Dieu ne plaise , qui pourroit être imprimé ou écrit à l'avenir. Nous défendons & interdisons à tous véritables Fideles , de l'imprimer , de le copier , de le lire , ou d'en faire quelqu'usage que ce soit , sous peine d'excommunication ipso facto , aux contrevenans , sans aucune autre declaration ; & dont personne ne pourra absoudre que Nous , ou le Pontife Regnant (excepté in articulo mortis. Nous voulons & ordonnons par autorité Apostolique que ceux qui se trouveront munis de quelques-uns de ces Ecrits , les portent incessamment aux lieux ordinaires , ou aux Inquisiteurs

de l'hérésie, & que ceux-ci les jettent aussi tôt au feu ; & afin que ces Presentes parviennent plus facilement à la connoissance d'un chacun, & que personne ne puisse en prétendre cause d'ignorance, Nous voulons & ordonnons qu'elles soient publiées & affichées aux portes de la Basilique de St. Pierre, de la Chancellerie Apostolique, & autres lieux ordinaires en la maniere accoutumée, par un de nos Huissiers Apostoliques, en sorte qu'après avoir été ainsi publiées, elles soient aussi efficaces, que si elles avoient été insinuées à un chacun en particulier. Voulons en outre que les copies imprimées de ces Lettres, signées par quelque Notaire, & scellées du sceau de quelque personne Ecclésiastique, constituée en dignité, aient la même force en Justice, que si ces Presentes y fussent exhibées. Fait à Rome, au Palais de Saint Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 9. Juin 1728. & la cinquième année de nôtre Pontificat. Signé, F. Cardinal OLIVIERI.

L'Abbé Bouget, Agent de l'Archevêque d'Ambrun, distribué en cette Ville quantité d'Ecrits pour la défense de ce Prélat, entr'autres les deux Lettres à Mr. Aubri. On sollicite ici la condamnation de l'Histoire Ecclésiastique de Mr. Fleury, particulièrement de son Continuateur, qui est le Pere Fabre, Prêtre de l'Oratoire.

VI. Le Pape a ordonné au Secrétaire des Requêtes, que lorsqu'on lui en présenteroit à l'avenir quelque une, par laquelle on demanderoit grace pour un meurtre commis, il eût à écrire lui-même sur cette Requête ces mots, *Lue & rejetée* ; S. S. ayant pris une ferme résolution de ne plus pardonner aux assassins. On a même publié en cette Ville un Decret de S. S. qui limite aux quatre principales Eglises, l'azile accordé aux homicides, & le réduit

réduit seulement à trois jours. Le 24. fête de St. Jean Baptiste, le St. Pere tint Chapelle publique avec le Sacré College dans l'Eglise de *St. Jean de Latran*, & ce fut le Cardinal Zondedari qui officia. On assure que le Nonce Masséi a confirmé par écrit au Pape, que le Cardinal de Noailles avoit enfin accepté la Constitution *Unigenitus*, & que Sa Sainteté avoit depuis envoyé à ce Prélat ordre de faire publier & afficher à *Paris* son dernier Bief d'Excommunication contre les Appellans. On parle d'un nouveau Concile Provincial qui se tiendra à *Benevent* le mois d'Octobre; & d'un vœu qu'a fait le St. Pere d'aller visiter le Corps de *St. Dominique* à *Bologne*, & celui de *St. Charles Borromée* à *Milan*; mais que ces deux voyages ne se feront que l'année prochaine vers le Carême. Mr. le Tresorier Negroni ayant proposé quelques impôts pour pourvoir aux besoins de la Chambre Apostolique, S. S. l'a, dit-on, refusé tout court, disant qu'on devoit plutôt reformer sa Garde de Cuirassiers & de Chevaux-Legers, qui ne lui étoient d'aucune utilité; que d'ailleurs Elle étoit d'opinion qu'elle ne convenoit gueres à celui qui occupoit la Chaire de *St. Pierre*. Mr. Gamba a encore signifié un nouvel Ordre de la part du Roi de *Portugal* son Maître, à tous les *Portugais* non mariés qui sont en cette Ville, d'en sortir au plutôt, & de retourner à *Lisbonne*, sous de rigoureuses peines; ce qui fait mal augurer de l'accommodement que l'on disoit se negocier entre les deux Cours. Mr. Lanti est parti pour son Gouvernement d'*Ancone*. Il n'y aura point de Foire cette année à *Sinigaglia*, à cause de la maladie contagieuse qui regne dans les Echelles du *Levant*.

VII. *Naples*. On assure, comme une chose très-certaine, que l'Empereur va ériger en Ports francs,

ceux des Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, pour y attirer le Commerce du dehors ; un Ingenieur étranger, chargé d'en faire la visite, de même que de ceux de *Fiume* & de *Trieste*, ayant assuré S. M. qu'Elle avoit dans ses Etats tous les avantages & les commodités propres à cet établissement, & les bois nécessaires pour la construction des Vaisseaux, sans être obligé d'en faire venir d'ailleurs. Le Comte de Harrach, nommé à la Vice-royauté de *Naples*, n'est attendu ici que pour le mois d'Octobre prochain ; le Comte d'Almenara, ci-devant, Viceroi de *Sicile*, vient, dit-on, prendre soin de la Régence jusqu'à son arrivée, & relever provisionnellement le Cardinal d'Althan. Le Prince de la Riccia, qui est prisonnier dans le Château *del Carmine*, a obtenu la grace de S. M. Imp., & Son Em. a reçu l'ordre de la Cour de *Vienne* pour le remettre en liberté. Dom Leon de Peyri, Secrétaire Actuel d'Etat & de Guerre, a été élevé à la Charge de Regent du Conseil Collateral, & est succédé dans ses Emplois, par Dom Dominique Castelli. Le 30. Mai la mort enleva Dona Marie-Scolastique Orfini, sœur du Pape Regnant, dans le Monastere Royal de la *Sapience*, où elle étoit Religieuse, & Mr. Mondillo Orfini son neveu, qui se trouvoit ici, dépêcha aussi-tôt un Exprés à S. S., pour lui en porter la nouvelle. Les secousses de tremblement de terre continuent d'être fréquentes dans la *Calabre*, surtout au Bourg de *Nicastro* que les Habitans ont abandonné, pour se mettre en sûreté. Les chaleurs ont été excessives en ce Pays pendant le mois de Juin, & il regne à la Campagne une maladie épidémique, qui emporte beaucoup de Bestiaux. On va mettre en état le Vaisseau de Guerre la *Sainte Barbe*, pour aller croiser contre les Corsaires de *Barbarie*, qui non-obstant le dernier

dernier Traité conclu avec la Cour Imperiale, continuent de courir impunément ces mers, & de faire des prises sur les Sujets de S. M. On prend ici & en *Sicile* de serieuses précautions pour prévenir la peste qui regne dans les Isles de l'*Archipel*. Depuis le 15. le Mont *Etna* fait grand bruit, & commence à vomir beaucoup de flammes & de matieres bitumineuses.

VIII. *Livourne*. Suivant le rapport de divers Vaisseaux arrivés du *Levant*, la peste qui s'est déclarée à *Constantinople*, à *Smirne*, & en plusieurs autres endroits, y fait des ravages extraordinaires. Depuis que les Corsaires de *Barbarie* sont en course sur les Côtes d'*Italie*, ils ont, dit on, enlevé 20. Bâtimens Napolitains, 2. Venitiens, & fait environ 200. esclaves.

IX. *Bologne*. La grossesse de l'Epouse du Chevalier de St. George a été déclarée: La Princesse de Piombino qui étoit venu lui rendre visite, est retournée à *Rome*, de même que le nouveau Cardinal Gotti, qui va y recevoir le Chapeau des mains du Pape. Le 5. Juin le Chevalier de St. George partit en poste, pour s'aller aboucher à *Castel-Franco* avec le Lord Inverness: Le soir ce Prince revint en cette Ville, mais le 9. il en repartit pour la Cour de *Parme*, où le Duc de ce nom l'avoit fait inviter à venir prendre part aux fêtes & aux divertissemens que S. A. S. doit donner à l'occasion de son mariage avec la Princesse de *Modene*. Son fils aîné qui étoit parti le jour précédent, pour aller coucher au *Fort Urbain*, le joignit le lendemain sur la route, & ils continuerent de compagnie le voyage de *Parme*, où ils arriverent le même soir. La Princesse a été fort retirée pendant l'absence du Prince son Epoux, qui revint le 19. Il s'éleva dernièrement ici un violent orage mêlé de

de grêle, qui a ruiné tous les grains & les fruits aux environs de cette Ville. La foudre étant tombée sur une Grange, la réduisit en cendres, avec tous les Bestiaux qui y étoient enfermés.

X. *Venise*. Le Cardinal Pereyra, après avoir fait quelque séjour en cette Ville, partit au commencement de Juin pour *Genes*, où Son Em. va joindre l'Ambassadeur & l'Envoyé de *Portugal*, qui s'y sont retirés depuis leur sortie de *Rome*. Le 2. le Velt-Marechal Comte de Schulembourg s'embarqua à bord de la Galere commandée par Mr. Roque-Corner, qui fit voile le même soir pour la *Dalmatie*, avec une Galliotte & une Felouque chargée d'une somme considerable d'argent: Ce General va, dit-on, faire la visite des Places de cette Province. Mr. Jérôme Vignola, nouveau Résident de cette Republique auprés du Roi de la *Grande-Bretagne*, partit le 10. pour *Londres*; & Dom Felix Corneco, qui a fait pendant plusieurs années les fonctions d'Agent du Roi d'*Espagne* à *Rome*, passa par ici le 25. avec toute sa famille, allant à *Vienne*. Par les précautions qu'on a prises, la maladie contagieuse ne s'est pas jusqu'à present communiquée à *Corfou*; on y jouit encore d'une bonne santé, de même que sur la Flotte; mais *Naples de Romanie*, l'île de *Zantes*, & divers autres endroits de la *Morée*, sont toujours affligés de ce terrible fleau. Sur les avis qu'on reçoit du progrès qu'elle fait dans presque toutes les Îles de l'*Archipel* & en *Turquie*, le Magistrat de la santé fit publier le 12. un nouveau Placard, par lequel il est défendu sous peine de mort à tous les Sujets, d'aller cette année à la Foire de *Sinigaglia*, & même d'y envoyer & d'en recevoir aucunes Marchandises, sous quelque prétexte que ce puisse être, ni d'avoir aucun commerce ni communication avec

les Pays & Etats qui auront permis à leurs Habitans de s'y rendre.

X. *Genes*. Le 31. Mai Mr. de Campredon, Envoyé Extr. de *France*, fit son Entrée publique en cette Ville, & s'étant rendu au Palais Ducal accompagné de 4. Nobles, & suivi d'un nombreux Cortège, il y délivra ses Lettres de Créance. Le lendemain le Duc de Richelieu arriva de *Venise*, venant de la Cour de *Vienne*, & alla descendre à l'Hôtel de ce Ministre. Le 5. Juin on fit la cérémonie du Couronnement du nouveau Doge; Sa Sérénité accompagnée du Sénat en Corps, tint Chapelle publique dans l'Eglise Cathédrale, & traita ensuite splendidement à dîner 450. personnes de l'un & de l'autre sexe. Le Prince Emanuel de *Portugal* est à présent *incognito* en cette Ville sous le nom de Comte de Brenne, venant de *Madrid* par *Mar-seille*: S. A. R. est servie & accompagnée par 4. Députés de la Régence pendant le séjour qu'elle fait ici, & son dessein est de voir les principales Villes d'*Italie*, avant de retourner à la Cour de *Vienne*. Le Cardinal Pereyra est arrivé de *Rome* par *Venise* & *Milan*: On dit à présent que S. Em., de même que l'Ambassadeur & l'Envoyé de *Portugal*, resteront ici jusqu'à nouvel ordre. S. M. Portugaise a aussi fait remettre à la Banque de cette Ville 400. mille Ecus pour le Cardinal de Motta, qui vient de *Lisbonne* en *Italie*, avec ordre néanmoins de ne pas approcher de la Ville de *Rome*. Le 11. le Duc de Richelieu partit pour retourner en *France* par *Turin*. On apprend que l'Escadre *Françoise* destinée à l'expédition contre *Tunis*, est partie de *Toulon* & de *Mar-seille*; & la rupture de la Régence de *Tripoli* avec l'Empereur se confirme.

XI. *Florence*. Le premier Juin, pendant que le Grand Duc étoit occupé à expédier des affaires

avec

des Princes &c. Août 1728. 113

avec un de ses Ministres d'Etat, la foudre tomba sur le Palais, dans l'Appartement de la Princesse Eleonore ; heureusement S. A. étoit pour lors à *Villa-Campi* avec toute sa suite. Le 3. on sentit deux secousses de tremblement de Terre à *Pise*, mais qui ne furent pas violentes. Mr. Jules Franchini, Ministre de S. A. R. à la Cour de *France*, a été nommé son Ambassadeur Plénipotentiaire au Congrès de *Soissons*. On apprend que deux Vaisseaux de Guerre *Malthois* ont pris sur les Côtes d'*Espagne* une Barque Algerienne, avec 90. hommes d'Equipages.

XII. *Parme*. Le Chevalier de St. George & le Prince son Fils aîné, étans arrivés ici le 11., furent reçus au bruit de toute l'Artillerie des Ramparts, & allèrent descendre dans le Couvent des Benedictins de *St. Jean*, où le Duc de *Parme* leur avoit fait préparer divers Appartemens, pour y être logés & servis pendant leur séjour en cette Cour. Le soir Son Alt. Ser. vint les complimenter, & les conduisit ensuite chez la Duchesse son Epouse, à laquelle ils rendirent visite dans son Appartement : Le lendemain ils allèrent avec toute leur suite voir la belle Maison de *Colorno*, où ils restèrent le 13., étans traités & servis par les Officiers & les Carosses de la Cour, & le 14. ils revinrent à *Parme* où les divertissemens & les fêtes, à l'occasion du Mariage de S. A. S., commencèrent. Le jeune Prince alla le 15. faire un tour à *Plaisance* ; la Duchesse douairière qui y fait sa résidence, le reçut avec de grandes marques de tendresse, & lui fit divers présens, entr'autres d'un Service d'Argent pour le voyage, de deux Tabatières d'or enrichies de pierreries, & d'un Diamant de la valeur de 400. pistoles. Le 17. ces deux Princes partirent pour retourner à *Bologne*, très-satisfaits du

bon accueil qu'on leur avoit fait en cette Cour.

XIII. *Milan*. Les Etats viennent d'accorder à l'Empereur une somme de 1800. mille florins, pour être employée aux réparations des Fortereſſes de ce Duché. S. M. I. a, dit-on, érigé en Souveraineté tous les Biens que le Comte Charles Borromée, ſon Plénipotentiaire auprès des Princes d'Italie, poſſède en ce País.

XIV. *Turin*. Le Duc de Richelieu eſt arrivé de *Genes*, & a eu l'honneur d'aller ſaluer le Roi à la *Venerie*. Le projet de bâtir une Fortereſſe à *Alexandrie*, ne s'exécutera, dit-on, pas; mais on parle de congédier la moitié des Troupes de S. M., ſi les affaires prennent au Congrès de *Soiſſons*, le train dont on ſe flatte ici. Le Roi a été fort incommodé de la Goutte. On parle de tirer de *Savoie* un nombre de jeunes gens des deux ſexes pour peupler les Vallées du *Piémont*, & y établir de nouvelles Colonies.

XV. *Suiſſe*. Le Marquis de Bonac, Ambaſſadeur de *France*, a fait remettre aux *Lignes Grifes* ſes Lettres de Créance, par Mr. Daillon ſon néveu, qui s'eſt rendu pour cela à *Coire*. Les *Valeſans* viennent de conſentir au renouvellement de leur Alliance avec les Cantons Catholiques-Romains, & ont écrit à la Régence de *Lucerne*, de vouloir leur indiquer un lieu pour ſ'aſſembler, & convenir des Articles de cette nouvelle Alliance. Tout ſe prépare pour la Diette generale qui doit ſ'aſſembler à *Bade*, & dont l'ouverture ſe fera, dit-on, le 4. Juillet : Le Comte de Reichenſtein, Miniſtre de l'Empereur, doit y paroître avec une nombreuſe ſuite & de magnifiques Equipages, & reprendre les Négociations qui avoient été entamées par l'Abbé de *St. Blaſe*, & que la mort de ce Prélat avoit interrompues. Le démêlé entre le Canton de *Lucerne* & le *St. Siege* ſubſiſte toujours. La grêle a

des Princes &c. Août 1728. 115
désolé & ruiné plus de 60. Villages dans le seul
Canton de Berne.

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
FRANCE, & en LORRAINE,
depuis le mois dernier.*

I. **C**ompiègne. Le Roi arriva le 4. Juin au soir
en chassant de *Versailles*, à *Compiègne*, où il
trouva le Cardinal de Fleury qui avoit pris les de-
vans dès le matin : S. M. fut reçue au bruit d'une
triple décharge du Canon des Ramparts ; on son-
na toutes les Cloches , & le Duc d'Humieres Gou-
verneur de la Ville, eut l'honneur de lui en pré-
senter les Clefs dans un Bassin d'Argent ; mais il
n'y eut point d'Harangues, S. M. se trouvant trop
fatiguée du Voyage. Dès que le Roi fut arrivé, il
dépêcha un Exprés à *Versailles*, pour s'informer de
la santé de la Reine qui y est restée, & qui avoit
eu quelques legers accès de Fièvre. S. M. paroît
charmée de la situation de cette Maison Royale,
& chasse tous les jours, excepté le Dimanche & le
Jeudi, dans la Forêt , qui est une des plus belles
du Royaume. Le Gouverneur tient soir & matin
Table ouverte ; Le Roi ne dîne point en public,
il se contente de souper tous les soirs avec douze
Seigneurs qui sont admis alternativement à la Ta-
ble, & après le repas on joue au Quadrille ou au Pi-
quet. De son Appartement, qui est très-commode, on
jouit d'une des plus magnifiques & des plus char-
mantes vues : On a pratiqué une Terrasse à tra-
vers le Rampart contigu , & jetté un Pont sur le
Fossé, afin de pouvoir sortir à la Campagne, sans
être obligé de traverser la Ville. Le 8. le Duc
d'Orleans se rendit de *Paris* à *Compiègne* : S. A. R.

y viendra , dit-on , quatre fois la semaine pendant le séjour que le Roi y fera. Le Duc de Bourbonville, premier Plénipotentiaire d'*Espagne* au Congrès, & Monsieur Cossinga, l'un des Ambassadeurs de L. H. P. L. E. G. des *Provinces-Unies*, qui étoient aussi arrivés, eurent le 10. une Audience particulière du Roi, & partirent ensuite pour *Soissons*. Le Duc de Bourbon qui épouse la Princesse de *Hesse-Rhinfeld*, a présenté à la Reine à *Versailles*, son Contrat de mariage, que S. M. a eu la bonté de signer. La Marquise de la Vrilliere & la Marquise de St. Florentin sa belle-fille, sont revenues de *Londres*, où elles ont fait un voyage : La dernière de ces Dames est *Hanovrienne*, & fille du Comte de Platen. Le Roi a donné le Commandement du *Fort Morrier* près de *Brisac* à Mr. de Margarine, Commandant le second Bataillon du Régiment de la Marine.

II. Il y a une affluence si extraordinaire d'Etrangers à *Soissons*, qu'on ne trouve plus où les loger : La plupart se sont campés dans les Prairies voisines sous des Tentes ; & les Marchands qui s'y sont rendus des différentes Provinces, ayans fait construire des Barraques pour y étaler leurs Marchandises, cela forme autant de petites Villes Champêtres aux environs de cette Place. Enfin la plus grande partie des Ministres étant arrivée, & entre autres ceux des Puissances Contractantes, l'ouverture du Congrès tant désiré, & si long-tems attendu, se fit le 14. Nous donnerons un Journal de ce qui s'est passé, & de ce qui se passera à l'avenir dans cette célèbre Assemblée, le plus exact qu'il sera possible.

Le Cardinal de Fleury, principal Ministre, & premier Plénipotentiaire de S. M. T. C. qui s'étoit rendu de *Compiègne* à *Soissons*, prit son logement

ment dans le Palais Episcopal qu'on lui avoit préparé, & fit notifier le 13. aux Ambassadeurs Plénipotentiaires son arrivée : S. Em. reçut là-dessus leurs visites, qu'elle rendit l'après midi à Leurs Excellences ; & ce jour-là l'Intendant de cette Generalité les traita tous splendidement à dîner. Le 14. sur les onze heures du matin, les Ambassadeurs Plénipotentiaires des cinq Puissances Contractantes * se rendirent au Château avec de magnifiques Equipages & de nombreuses suites : Le Comte de Sinzendorff & le Baron de Benterieder, Plénipotentiaires de l'Empereur, étant arrivés les derniers, L. Ex. furent reçus au bas de l'escalier par l'Intendant, & au haut de l'escalier par les Ambassadeurs Plénipotentiaires de France ; elles prirent place comme les autres dans des Fauteuils, à une Table ronde, du côté de la Cheminée, & le Comte de Sizen-dorff fit l'ouverture de cette premiere Scéance par un discours dont voici la substance.

* Ces 5. Puissances contractantes, sont ; l'Empereur, la France, l'Espagne, l'Angleterre, & les Etats Generaux des Provinces-Unies.

MESSIEURS,

ENtre les preuves que l'Empereur mon Maître, a donné de son désir sincere pour la continuation de la tranquillité commune de l'Europe, une des principales, est la facilité avec laquelle S. M. I. a consenti à la tenuë de ce Congrès. S. M. I. a été très-satisfaite des soins que Mr. le Cardinal de Fleury s'est donnés pour avancer une affaire aussi salutaire que celle d'une pacification generale ; & Elle espere que S. M. T. C. concourra de son côté à ce grand but : Surquoi nous attendons un plus grand éclaircissement de Mr. le Cardinal. Nous ne sçaurions mieux faire que de nous conformer aux avis d'un Médiateur dont l'integrité est si generalement reconnüe. Il y avoit eu quelques considerations qui auroient pu faire balancer l'Empereur à donner les mains à la

FIN

tenuë d'un Congrèz ; mais son desir pour une pacification generale , l'a emporté sur toute autre vûë, S. M. I. ayant remarqué de si favorables dispositions dans toutes les autres parties interessees, Elle a voulu y repondre de son côté , pour faire voir qu'il ne tiendrait jamais à Eile , que l'Europe ne jouisse d'une profonde paix.

S. Exc. ayant fini ce discours , le Cardinal de Fleury prit la parole , & dit ,

MESSIEURS,

JE commence par témoigner à V. Exc. combien je suis sensible à la condescendance qui les a portées à se rendre à Soissons pour y tenir ce Congrès. Le but qu'on s'y propose , est d'aplanir tous les intérêts qui sont en contestation , & d'écarter tout ce qui pourroit tendre à une rupture. Il ne s'agit pas maintenant de réduire dans de justes bornes les Domains trop étendus de quelques Puissances , mais seulement d'appaîser les troubles causés par la jalousie & les soupçons qui se sont emparés presque en même tems de toutes les Cours de l'Europe. Il ne sera pas difficile d'y parvenir , pourvu qu'on y travaille de concert avec des sentimens d'équité & de droiture , sans s'attacher au faux point d'honneur de ne vouloir rien céder , & sans préférer ce faux point d'honneur à une utilité réelle.

Je dois rendre ce témoignage à tous les Ambassadeurs Plénipotentiaires avec qui j'ay conféré , qu'ils ont fait paroître tant de modération , & des dispositions si favorables pour l'œuvre salutaire qui nous assemble , qu'on a tout lieu d'espérer une heureuse issue du Congrès. Ils ont déjà donné d'avance des preuves de leur sagesse & de leur complaisance mutuelle , en réglant tous les differends touchant le rang & le cérémoniel , de même que de leur éloignement pour

pour le vain appareil d'une magnificence superflue, qui, quoique frivole en apparence, peut néanmoins avoir quelques fois de très-fâcheuses suites.

C'est dans ce même esprit de modération, que chacun doit représenter les griefs qui doivent être traités & aplanis au Congrès, & qu'on est convenu de communiquer les demandes réciproques qu'on aura à faire de part & d'autre, afin que chacun puisse y répondre & y opposer les raisons que les Parties auront à alleguer; & que si on ne peut convenir des moyens d'ajuster ces prétentions dans des négociations amiables, les Ministres des Puissances qui n'y auront point d'intérêt direct, employeront leurs bons offices & ceux de leurs Alliés, pour dissiper tout sujet d'aigreur, & porter les Parties à un accommodement; & qu'enfin les réponses faites de part & d'autre sur chaque matière, seront rapportées au nom de tous les Alliés.

Les Pleins-Pouvoirs des Ambassadeurs furent ensuite communiqués, & on jugea à propos d'ordonner qu'on en dressât des Copies. Après cette première Conférence, tous les Plénipotentiaires qui se trouvoient ici, se rendirent dans la grande Salle du Palais Episcopal, où ils avoient été invités par le Cardinal de Fleury à un Festin magnifique qu'il leur donna; & S. Em. fit partir en même-tems un Exprés pour aller porter au Roi à Compiègne la nouvelle de l'ouverture du Congrès, & l'informer de ce qui s'étoit passé dans cette première Conférence. Le 15. le Comte de Sinzendorf, Grand Chancelier & premier Plénipotentiaire de l'Empereur, donna un grand Repas dans son Hôtel.

Les Ministres se rassemblèrent le 16., & la seconde Conférence se tint: les copies de leurs Pleins-pouvoirs furent collationnées sur les originaux, & ensuite échangées à la manière accoutumée. Après
cette

cette séance le Duc de Bournonville, premier Ambassadeur Plénipotentiaire d'*Espagne*, traita à son tour les Ambassadeurs.

Le 17. on tint la troisième Conférence: il y fut réglé qu'on ne s'assembleroit que deux fois la semaine, sçavoir, les Lundis & les Jeudis; & on n'y traita, que l'on sçache, d'aucune autre affaire. Mr. le Cardinal de Fleury partit l'après-midi pour aller à *Compiègne* faire raport au Roi de ce qui s'étoit passé dans ces trois Conférences. Le soir le Comte de Sinzendorff & le Duc de Bournonville, Ministres de l'Empereur & du Roi d'*Espagne*, dépêchèrent des Exprés à leurs Cours respectives, & partirent aussi le 18. pour *Compiègne*. Le même jour 17. Mr. Hop, premier Ambassadeur Plénipotentiaire d'*Hollande*, arriva à *Soissons*: tous les Plénipotentiaires qui s'y trouvoient, furent splendidement regalés par Mr. Horace Walpole, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*; le 21. par Mr. Stanhope son Collegue, & le 22. par Mr. Hop. Il ne s'est rien passé au Congrès depuis la séance du 17., à cause de l'absence du Cardinal de Fleury, du Comte de Sinzendorff, & du Duc de Bournonville, qui étoient à *Compiègne*. Les Ministres qui restoit ici, n'ont été occupés que de fêtes & de festins que L. Ex. se sont donnés alternativement. On a été d'abord alarmé de voir cesser les Conférences peu après l'ouverture d'un Congrès assemblé sur des Préliminaires, auxquels il ne paroïssoit plus manquer que la forme d'Actes autentiques, & dans le tems qu'il devoit avoir le plus d'activité. On a prétendu que quelques contestations survenues entre le Cardinal de Fleury & le Comte de Sinzendorff sur la préséance, avoient interrompu les négociations; mais ce bruit a paru depuis d'autant plus mal fondé, qu'on a ici pour

le

le Ministre Imperial toute la politesse & la déférence imaginables ; qu'on lui fait à la Cour & par tout ailleurs l'accueil le plus gracieux, & qu'on remarque une intelligence des plus parfaites, non seulement entre ces principaux Ministres en particulier, mais en general, entre tous les autres Plénipotentiaires. Il est plus vraisemblable, que les Ambassadeurs avant de délivrer les Mémoires contenant leurs prétentions réciproques, ont prévu quelques difficultés dont il étoit nécessaire d'informer leurs Cours par des Exprés qu'ils y ont envoyés, pour en recevoir de nouvelles instructions plus amples & plus précises. Ce que l'on dit s'être passé dans les premières Conférences, semble fortifier cette conjecture ; c'est que le Duc de Bourbonville, Ambassadeur d'*Espagne*, ayant voulu entrer en matière sur les griefs de cette Couronne, les Ambassadeurs d'*Angleterre* s'étoient levés aussitôt, & étoient sortis de la Salle, prétendans qu'on mettoit en question ce qui devoit être regardé comme décidé par les Préliminaires : Aussi prévoyoit-on que ce qui formera le plus grand embarras au Congrès, sera la discussion des intérêts réciproques entre l'*Espagne* & la *Grande-Bretagne*.

On fera bien aisé de trouver ici la liste & le nom des Ambassadeurs & Ministres Plénipotentiaires qui sont déjà arrivés à *Soissons*, ou qui y sont attendus.

De la part de l'*Empereur*, le Comte de Sinzenauß, Grand Chancelier de la Cour ; le Comte de Windisgratz, *n'est pas encore arrivé* ; le Baron de Benterieder.

De la part du Roi de *France*, le Cardinal de Fleury, premier Ministre ; le Marquis de Fenelon ; le Comte de Brancas.

De la part du Roi d'*Espagne*, le Duc de Bourbonville,

nonville, le Marquis de Ste. Croix, le Marquis de Bartenachea.

De la part du Roi d'*Angleterre*, Mrs. Walpole, Stanhope, & Pointz.

De la part de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces Unies*, Mrs. Hop, Collinga, & Hurgronie.

De la part de la *Suede*, le Baron de Spaare, Mr. Gedda.

De la part du Roi de *Dannemarc*, Mr. de Schefted & Stiercron.

De la part de l'Electeur de *Baviere*, le Comte de Kôningsfeld.

De la part de la *Russie*, le Comte de Golofkin.

De la part de l'Electeur *Palatin*, le Baron de Francken.

De la part du Duc d'*Holstein Gottorp*, le Comte de Bassewitz.

Mr. le Comte de Hoyms, nommé de la part du Roi de *Pologne*, est malade à *Paris* de la petite verole.

On ne fait d'autre ceremonie à la reception des Ambassadeurs Plénipotentiaires à *Soissons*, que de les saluer de douze pieces de Canon chacun à leur arrivée; Ils sont ensuite complimentés separément par l'Intendant, l'Evêque, le Chapître & les Magistrats.

Le Reglement pour la Police pendant la tenue du Congrès, contient les 14. Articles suivans.

1. Lorsque les Plénipotentiaires viendront assister aux Conferences sur les affaires publiques, leur suite sera composée d'un Gentilhomme, un Secrétaire, deux Pages, quatre Laquais, & s'ils le souhaitent, deux Heyduques.

2. Les Conferences se tiendront sans observer ni ceremonie, ni rang, à une Table ronde, où il n'y a ni haut ni bas bout, & à laquelle les Plénipoten-

potentiaires se placeront à mesure qu'ils y viendront.

3. Les Carosses se rangeront aussi dans la Cour du Château, à mesure qu'ils y arriveront, laissant néanmoins le passage libre.

4. On prévientra les differends & les querelles entre les Cochers & autres bas Domestiques, & au contraire on leur ordonnera de se traiter à l'amiable & de se secourir mutuellement.

5. Lorsque deux Carosses se rencontreront dans des passages étroits, les Cochers sans le moindre differend à qui sera le premier ou le dernier, ouvriront & feront passage; & celui qui sera le premier averti s'arrêtera, & fera place à l'autre, s'il se peut.

6. Aux promenades, tant dehors que dans la Ville, dans la Ruë & sur les grands Chemins, chacun tiendra de son côté la droite, sans la moindre querelle ou prétention de préséance.

7. Les Pages & les Gens de livrée n'auront ni Bâtons, ni Epées, ni aucunes sortes d'Armes à feu, soit à découvert, soit en secret; on leur défendra d'être tard hors la Ville ou dans la Ruë, & ceux qui y contreviendront seront châtiés.

8. Lorsqu'un Domestique de quelque Plénipotentiaire sera convaincu de quelque crime, dont le repos public pourroit être troublé, le Plénipotentiaire, après un examen que chaque Ministre se réserve à l'égard de son Domestique, se désisterra du droit de punir lui-même son Domestique, & le destituant de toute protection, le livrera entre les mains du Juge de la Place, pour être puni selon les Loix; & en cas que quelque Domestique soit surpris par le Magistrat ou par le Guet en quelque crime tendant à la perturbation du repos public, il leur sera permis de prendre & arrêter

un tel Domestique , en donnant connoissance du cas au Plénipotentiaire ; après quoi les ordres du Plénipotentiaire seront exécutés , soit de retenir ce Domestique en prison , soit de le relâcher.

9. Si quelque Domestique d'un Plénipotentiaire en attaque un d'un autre Plénipotentiaire , l'agresseur sera d'abord livré au Maître de l'offensé , qui exercera sur lui telle justice qu'il lui plaira.

10. Tous les Plénipotentiaires deffendront séverement à leurs Domestiques , tant Gentilshommes , Pages , & autres , d'avoir des querelles ou disputes entre - eux ; si cependant il survenoit quelque différend , & qu'un Domestique venoit à se servir d'armes contre sa partie , il sera chassé sans aucune excuse , hors la Maison du Plénipotentiaire , & même hors la Ville.

11. Les Plénipotentiaires se promettent mutuellement de ne prendre à leur service aucun Domestique qui aura été chassé de la Maison de son Maître , ou qui l'aura quitté sans son consentement.

12. Si quelque Plénipotentiaire venoit à souhaiter que quelqu'un de ses Domestiques fût puni de Prison publique , ce dernier y sera conduit , & entrete-
nu aux dépens du Plénipotentiaire.

13. Toutes les susdites mesures , pour entretenir la Police & le bon ordre , ne serviront d'exemple , ni ne porteront aucun préjudice en quelquelieu , tems , ou conjoncture.

14. Les Plénipotentiaires donneront les noms de tous leurs Domestiques , afin d'ôter aux Fripons les moyens de se faire passer pour Domestiques de quelque Plénipotentiaire.

III. Le Cardinal de Fleury qui revint le 17. de *Soissons* eut l'honneur d'entretenir le Roi de ce qu'il s'étoit passé dans les trois premières Conférences du Congrès : Le lendemain 18. le Comte de Sinsendorf

zendorff & le Duc de Bourbonville arriverent aussi à *Compiègne*. Le Roi ayant fait inviter le premier de ces Seigneurs à une grande partie de Chasse qui devoit se donner, S. M. s'y rendit, & fut magnifiquement régalée par le Cardinal de Fleury & par le Duc d'Antin, chez lequel elle logea, & qu'il la conduisit à la Chasse dans une des Caleches du Roi : Ce jour-là S. M. s'engagea en chassant dans un sentier fort étroit, entre un fossé & un marais profond, à la poursuite d'un gros Cerf; mais Elle ne laissa pas de pousser la Bête jusqu'àuprès d'un Moulin, dont le bruit épouvanta le Cheval de S. M., qui se cabra & la jeta par terre, ayant le pied engagé dans l'étrier : Par un bonheur extraordinaire le jeune Monarque fut secouru à temps, & ne se fit aucun mal; il ne parut pas même ému de sa chute, & continua de chasser jusqu'à neuf heures du soir. On a commandé 400. Payfans pour couper plus de 20000. Arbres dans la Forêt, & ouvrir par ce moyen 60. nouvelles routes. Le 21. S. M. reçut pendant la Messe le serment de fidélité de l'Abbé de Gesvres, nouvellement pourvû de l'Evêché de *Beauvais*; Mr. Feydeau de Brou, Conseiller d'Etat & Intendant de *Bretagne*, a été nommé à l'Intendance d'*Alsace*, que quitte Mr. de Harlay de Cely pour remplir celle de *Paris*; & Mr. Bernard, Maître des Requêtes, & Surintendant de la Maison de la Reine, remplace feu Mr. le Blanc dans les Charges de Grand-Croix, Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre Militaire de *St. Louis*. Le jeune Duc de Chartres qui se tient à *St. Cloud*, commence à se rétablir de sa dernière indisposition. La Reine se porte à présent parfaitement bien; on compte qu'elle accouchera à la fin de Juillet, & le 20. les deux jeunes Princesses ses Filles allèrent pour

la première fois se promener en Carrosse à l'Abbaye de *St. Cyr*, avec la Duchesse de Ventadour leur Gouvernante. Le Cardinal de Fleury retourna le 26. à *Soissons*, & le Comte de Sinzendorff & le Duc de Bournonville le 27. S. A. R. le Duc de *Lorraine* a fait remettre, dit-on, un ample Mémoire à cette Cour, recommandant à S. M. ses intérêts au Congrès. Voici la suite du Journal de cette Assemblée.

IV. Les Conférences ordinaires qui avoient été interrompues depuis le 18., se sont renouées depuis le retour du Comte de Sinzendorff, du Cardinal de Fleury, & du Duc de Bournonville, qui étoient allés à *Compiègne*. Le 28. la quatrième se tint dans la grande Salle du Château entre les Ministres des 5. Puissances Contractantes, & on y travailla à dresser le premier Mémoire qui doit être présenté sur leurs prétentions réciproques. Le 29. il y en eut une extraordinaire, elle commença sur les onze heures; à une heure après midi, le Cardinal de Fleury & le Comte de Sinzendorff en sortirent; mais les Ambassadeurs d'*Espagne*, d'*Angleterre* & d'*Hollande*, y restèrent jusqu'à trois heures. L'après-dîné S. Em. se promena hors la Ville deux heures entières dans son Carrosse avec le Comte de Sinzendorff, qui alla ensuite s'aboucher avec le Duc de Bournonville, avec lequel il eut un long entretien.

Le 30. on tint une cinquième Conférence, & les Plénipotentiaires d'*Hollande* délivrèrent un ample Mémoire à ceux de l'Empereur & du Roi d'*Espagne*, concernant la Compagnie d'*Ostende*. Ceux d'*Espagne* paroissent fort réservés, & n'ont, dit-on, encore rien communiqué touchant leurs griefs, attendans pour cela de nouveaux Ordres de leur Cour: Tout ce qu'on a pû entrevoir jusqu'à présent, est
que

que l'*Espagne* & l'*Angleterre* sont toujours fort opposés dans leurs prétentions. Après cette cinquième Conférence le Cardinal de Fleury partit pour aller coucher à *Danmartin* ; S. Em. a dû se rendre de là à *Versailles* en droiture , sans passer par *Compiègne*, d'où le Roi devoit partir le premier Juillet. Le Comte de Sinzendorff, le Duc de Bourbonville, & Mr. Walpole retournent à *Paris*, mais les autres Plénipotentiaires restent ici , attendans de nouvelles Instructions , & la plupart ont loué des Maisons à la Campagne pour y jouir de la belle saison. Ainsi voilà encore les affaires du Congrès suspendues pour quelque tems, & les Conférences renvoyées à *Paris* jusqu'au retour des Couriers qui ont été envoyés dans les différentes Cours. On assure même que tous les premiers Plénipotentiaires de chaque Puissance s'en retourneront dès que les Négociations seront en train, & que l'on sera convenu des matières qui doivent y être discutées ; & qu'ils ne reviendront que pour signer les Actes & les Traités dont on sera convenu.

Les vivres augmentent ici considérablement de prix, nonobstant les précautions qu'on a prises pour en prévenir la cherté. On a fait une espece de communication du Château avec le Jeu de Mail, où les Plénipotentiaires se sont allez promener à l'issue de chaque Conférence qu'ils ont déjà tenue ; & les réparations qu'on a faites au Château aux dépens du Roi , montent à 50. mille Ecus. On fait monter tous les jours la Garde pour la sûreté publique, à 500. Bourgeois tant à pied qu'à cheval, outre le Détachement des Invalides qui a été envoyé pour garder les dehors. Mr. Walpole, Ambassadeur d'*Angleterre* , est parti pour *Paris* : Le 4. Juillet il fut suivi du Duc de Bourbonville Plénipotentiaire d'*Espagne* , qui a emmené toute sa

Maison & ses Equipages , & le 6. par le Comte de Sinzendoiff, premier Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Empereur.

V. Le premier Juillet le Roi partit de *Compiègne* : A neuf heures du soir S. M. passa le long des Boulevarts de *Paris* , s'étant arrêtée à chasser dans le bois de *Boulogne* , & à onze heures Elle arriva aux Flambeaux à *Versailles* : Le Cardinal de Fleury revint en même-tems de *Soissons*. S. M. a pressé, dit-on, son retour à cause des Couches de la Reine qui est à la fin de sa grossesse, & trois semaines après la Cour ira à *Fontainebleau*. Le 3. le Roi alla chasser à *Ramboüillet* : La Reine a en encore quelques legers ressentimens de fièvre, mais cela n'a pas eu de suite, & S. M. ne sort plus de sa Chambre, seulement par précaution. On continuë par tout les Prières pour son heureuse délivrance, & on fait des préparatifs extraordinaires pour les réjouissances publiques que l'on se propose, en cas que le Ciel accorde un Dauphin aux vœux de la Cour & des Peuples. Mr. van Hoey Ambassadeur d'*Hollande*, Mr. le Garde des Sceaux, & Mr. d'Angervillers nouveau Ministre des Guerres, sont revenus de *Compiègne* : Ce dernier commença le 2. à donner les Audiences ordinaires dans l'Hôtel des Invalides, & les Bureaux de la Guerre se tiendront désormais à *Paris* pour la commodité des Officiers. On meuble, dit-on, un Appartement dans le Couvent des *Camaldules* pour le Prince Ragotzki qui est attendu de *Constantinople*, où il a été long-tems sous la protection du *Grand Seigneur* ; & le Roi doit, à ce que l'on assure, interceder en sa faveur auprès de l'Empereur ; mais cette nouvelle ne paroît pas fort certaine , & n'est mise ici qu'à tour événement. Le Duc de Luxembourg, accompagné du Duc
d'O-

d'Olonne son neveu , est allé à *Rouen* se faire recevoir dans son Gouvernement de *Normandie* ; Mr. d'Harlay de Cely est venu prendre possession de l'Intendance de *Paris* ; & Mr. de la Tour, Intendant de *Poitiers*, passe à celle de *Bretagne*. Le Duc de Richelieu est revenu de son Ambassade de *Vienne* par l'*Italie* ; l'Abbé de Livry , de celle de *Pologne*, à laquelle il ne retournera pas , & S. M. enverra un autre Ministre pour menager ses intérêts à la prochaine Diette générale de *Grodno*. Le Prince de Kurakin, Amb. de *Russie*, est rappelé , & retourne à *Moscow* par la *Hollande*. Le Comte Hoyms, Ministre de *Pologne* qui a été attaqué de la petite verole , est hors de danger , & le Comte Maurice de *Saxe*, Colonel d'un Regiment d'Infanterie au service de S. M., est attendu de *Berlin*. C'est Mr. Zacharie Canial qui est actuellement Ambassadeur de la République de *Venise* en cette Cour , & non pas Mr. Estrizzo , comme nous le dîmes par mégarde dans le Journal du mois dernier pag. 44. parag. VI. c'est une faute à corriger.

VI. On va envoyer à *Compiègne* un Détachement de Soldats , pour travailler avec les Payfans qui sont commandés, aux nouveaux chemins que l'on projette de percer dans la Forêt , afin que le Roi puisse y chasser à l'avenir plus commodément ; & la dépense que l'on doit faire pour cela , montera, dit-on , à plus de 500. mille livres. Le Mariage de Mr. le Duc de Bourbon avec une Princesse de *Hesse - Rhinfeld* est conclu ; S. A. S. fait travailler à de magnifiques Equipages , entr'autres à un Carosse qui coûtera 50. mille livres , pour aller au devant de sa nouvelle Epouse jusqu'à *Châlons* sur *Marne* , où l'Evêque de cette Ville doit leur donner a Bénédiction nuptiale , dans sa Maison de plaisance de *Savry* , & où le Mariage se con-

Le Vicomte de Tavaannes est chargé de la Commission d'aller recevoir au nom de S. A. S. la Princesse à *Rothembourg*, & on apprend que le 30. Juin, ce Seigneur passa par *Metz*, allant en *Allemagne*, avec 4. Carrosses à 8. Chevaux, une nombreuse suite de Dames, de Gentilshommes & d'Officiers, & huit Chariots couverts. La Princesse est attendue le 14. ou le 15. à *Straßbourg*, où on lui prépare une magnifique réception. Le départ du Marquis de Villeneuve pour son Ambassade de *Constantinople*, est différé, & il y a à *Toulon* un Vaisseau de Guerre prêt à l'y transporter. Les derniers avis qu'on reçoit de *Provence*, portent que l'Escadre des Vaisseaux de Guerre destinée au Bombardement de *Tunis*, en étoit partie le 6. Juin, consistant en six Vaisseaux de quarante à soixante Pièces de Canon, 2. Galliottes à Bombes, & une autre Galliotte ayant à bord 3600. Bombes, 1500. barils de Poudre, & toutes les munitions de Guerre & de Bouche nécessaires; que les Galeres qui étoient prêtes dans le Port de *Marseille*, en étoient parties en même-tems. Le Roi soupa le 5. au Château de la *Muette*. Il y eut le 16. une grande partie de Chasse dans la Forêt de *St. Germain*, après laquelle S. M. alla pour cinq jours à *Ramboisillet*.

VII. *Paris*. Pendant les dernières Assemblées que les Cardinaux & Evêques ont tenues au *Vieux Louvre*, & dont les Cardinaux de Bissy & de Rohan étoient l'ame, on n'a pû rien apprendre de ce qui s'y passoit; mais à présent on ne fait plus de mystère des matieres qui y ont été agitées. Le travail de ces Prélats consiste en deux pièces signées séparément, & qui ont été envoyées dans toutes les Provinces du Royaume, pour y être aussi signées par les autres Evêques: L'une est une Lettre au Roi, par laquelle ils adressent à S. M. un Ecrit fort

etc.

étendu, contenant les réponses aux articles sur lesquels ce Monarque les avoit consulté : L'autre est sur la nature de l'Eglise, renfermant la question, Si l'Etat de l'Eglise est Monarchique : On y déclare que la Bulle Unigenitus est une loi de l'Eglise & de l'Etat ; qu'il n'appartient pas aux Laïcs, non pas même aux Magistrats, d'examiner, encore moins de décider si une règle de Foi est reçue de l'Eglise, ou non &c. C'est la fameuse Consultation des Avocats de Paris qui a fourni la matière de cette question, qui se trouve décidée par la Bulle insérée dans ce Journal, à l'Article de Rome : on peut y avoir recours. Le Cardinal de Rohan qui étoit allé faire un tour à sa belle maison de Saverne, en est attendu, & après son retour, on rendra public le résultat de la dernière Assemblée : Si les choses se pacifient, ce sera à Son Em. que l'on en fera redevable. Le Bref du Pape, dont nous venons de parler ci-dessus, & qui défend la lecture de la Consultation des Avocats de Paris, sous peine d'Excommunication, a été envoyé & publié ici. On ne voit pas encore les Actes du dernier Concile d'Ambrun, malgré les assurances du Cardinal de Bissy qui les promettoit pour la Pentecôte, avec le Bref confirmatif de S. S. à la fin. Mr. Divois, Grand Penitencier de Boulogne, a été relegué dans une Abbaye de ce Diocèse : Mr. Petitpied, celebre Docteur de Sorbonne, avoit été arrêté, mais ayant trouvé moyen d'échaper, il est, dit-on, retourné en Hollande. Mr. l'Evêque de Bayeux, François-Armand de Lorraine, fameux par son appel, & par son opposition opiniâtre à la Bulle, est mort dans son Diocèse ; & Mr. de Beon, son grand Vicaire, a été enfermé à la Bastille. On a aussi envoyé une Lettre de Cachet au Doyen du Chapitre de Soissons, sans que l'on sçache le sujet de sa disgrâce. Tels sont les

préliminaires de l'accommodement que l'on médite. qui est d'écarter tous ceux qui pourroient y former quelque obstacle.

VIII. On mande de *Metz*, que le Comte de Bellisle, Commandant pour le Roi dans les *Trois Evêchés*, posa le 30. la premiere pierre au nouveau Fort que l'on construit entre le *Pontiffroi* & le *Pont des Morts*. On a aussi commencé les autres travaux dont on prétend augmenter les Fortifications de cette Place. Ce Seigneur étoit accompagné des Dames les plus distinguées de la Ville, des Commandans & des principaux Officiers: les Armes du Roi & les siennes étoient appliquées en plaque d'argent sur cette pierre; & les Maçons lui ayant présenté un petit tablier de satin blanc, garni de dentelles d'argent, qu'il mit devant lui, une truelle d'argent, & un petit marteau de même métal, il s'en servit pour mettre le mortier, & fraper sur la pierre: les Dames & les Officiers présens en firent autant, aux fanfares des Hautbois, des Tambours & Trompettes; & après la Ceremonie, le Comte de Bellisle, qui se distingue extrêmement par sa generosité & par sa politesse, fit donner 22. Loüis d'or aux Maçons, & distribuer de copieux rafraichissimens aux Soldats & à tous les Travailleurs. Le Marquis de Caylus, General au service d'*Espagne*, & qui étoit venu en cette Ville regler quelques affaires domestiques, retourne dans sa Viceroiauté de *Galice*. La Reine douairiere d'*Espagne*, qui fait sa résidence à *Bayonne*, est tout-à-fait rétablie de sa derniere maladie, & on y a fait à ce sujet de grandes réjouissances. Tous les Plénipotentiaires dont nous avons fait mention ci-devant, sont revenus à *Paris*, où ils continuent leurs conférences avec le Cardinal de Fleury; & comme les chemins entre *Soissons* & cette Ville commen-

ont à devenir dangereux à cause des voleurs, les Maréchaussées ont eu ordre de se mettre en campagne. On va, dit-on, faire camper cette année dans la Plaine de *Sablons*, ou près de *Fontainebleau*, les Regimens des Gardes Françaises & Suisses. Le Cardinal de Noailles & le Marechal de Villeroi sont indisposés de la fièvre & d'un grand nombre d'années. Le jeune Duc de Chartres se porte beaucoup mieux, & se promene tous les jours à pied ou à cheval dans les beaux Jardins de *St. Cloud*. Le 7. Juillet le Cardinal de Rohan revint de sa maison de *Saverne* en *Alsace*. On voit un ample détail de ce qui se passa il y a quelque tems dans une visite que Mr. le Garde des Sceaux rendit au Cardinal de Noailles, & on confirme que S. Em. s'est enfin déclarée en faveur de la Constitution. Malgré l'absence des principaux Ministres Plénipotentiaires, ceux qui sont restés à *Soissons*, y tinrent le 5. une sixième Conference, & le 8. une autre, après l'arrivée de deux Exprés, l'un de *Paris*, & l'autre de *Madrid*, ce qui doit se continuer tous les Lundis & les Jeudis. Le Comte de Sinzendorff qui est revenu ici, a été suivi d'une partie de ses Equipages avec toute sa vaisselle d'argent. Le Comte de Kôningsfeld, Plénipotentiaire de l'Electeur de *Baviere*, y est aussi arrivé avec tout son train; & Mr. Stanhope y étoit attendu le 9. Le Prince de Kurakin va à *Soissons* avant de retourner à *Moscou*, & on lui prépare un logement dans l'Abbaye de *St. Leger*.

IX. La Compagnie des *Indes* a fait afficher les noms de ceux qui doivent souscrire de nouvelles Actions pour les années 1728. 1729. & 1730., & on commença le premier Juillet à délivrer lesdites nouvelles Actions, & à retirer les anciennes, qui sont à present à 1365. livres. Les Négocians de
Marseille,

Marseille, de *Bordeaux* & de *Roïen*, ont, dit-on, reçu avis qu'on avoit embarqué à *Cadix* la portion qui leur revient des effets de la dernière Flotille, venue de l'*Amerique*. On a publié un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui proroge jusqu'au premier Janvier 1729. le cours des anciennes *Especies & matieres d'or & d'argent*, dont le prix devoit être réduit le premier *Quilles*.

X. Lorraine. On fit le 20. Juin à *Nancy*, dans l'Eglise des R. P. Jesuites du College, la ceremonie pour la Canonisation des nouveaux Saints *Louis de Gonzague*, & *Stanislas Koska* de la Compagnie de Jesus, resoluë à *Rome*, & ordonnée par le Decret du Pape Benoit XIII., en datte du 20. Avril 1726. La Maison des Ducs de *Mantouë*, dont est issu *Louis de Gonzague*, se trouvant unie par les liens du Sang & par de grandes Alliances à celle de *Lorraine*, S. A. R. avoit ordonné qu'elle se fit avec toute la solemnité, la pompe & l'éclat possibles. Voici la relation qui nous en a été envoyée.

Ce jour là, 20. Juin à huit heures du matin, S. A. R. le Duc de *Lorraine* se rendit de *Lunerville* à *Nancy* dans l'Eglise des Jesuites du College, qui se trouvoit ornée des Tapisseries de la Cour, les plus belles & les plus magnifiques qui soient certainement en *Europe*, tant par le dessein & la richesse, que par la délicatesse du travail; representans en or, en argent & en soye, la vie du Patriarche *Abraham*, & les conquêtes de *Charles V.* Duc de *Lorraine* sur les *Turcs*: elle brilloit d'une quantité prodigieuse d'argenterie, d'ornemens précieux, & par des illuminations des mieux entendues, qui formoient un spectacle également pompeux & respectable. A 7. heures & demie, les Communautés Régulieres & Séculieres, les Cours & les Magistrats,

des Princes Ec. Août 1728. 135

Magistrats s'étoient assemblés, & avoient été placés par le Maître des Ceremonies de S. A. R. La Procession commença à huit heures & demie pour aller à l'Eglise du Noviciat.

A la tête marchoient deux Bannières des deux Saints canonisés; les Ecoliers du College, portans partie des flambeaux, & partie des Etendarts; suivoient, les Penitens blancs, les Hermites, les Religieux Augustins, les Dominicains, les Tiercelaires, les Capucins, les Minimes, les Cordeliers. La Justice Consulaire, le Magistrat, & les Officiers de l'Hôtel de Ville, les Avocats, les Officiers de la Grurie, le Baillage, la Chambre des Comptes, la Cour Souveraine, marchoient ensuite en Robes de Ceremonie & en très-bel ordre, bordés par les Officiers & Archers de la Marechaussée.

Les Peres Jesuites des deux Maisons, les Prêtres en Surplis & manteaux longs, & les Novices en Surplis seulement portans des flambeaux. A la tête de ces Communautés étoient portées les Bannières des deux Saints; dans le milieu, sur des Brancarts, par de jeunes Jesuites en Aubes & en Dalmatiques, quatre Bustes d'argent des Saints *Ignace, François-Xavier, Louis de Gonzague, & Stanislas-Koska*; & ensuite une Statue d'argent de la *Bienheureuse Vierge*, portée de même sur un Brancart, par les Curés des Paroisses & le Clergé en Chappes.

Le Chapitre de la Collegiale de *St. George* en Chappes: l'Eglise Primatiale en Chappes: 14. Abbés croisés & mitrés en Chappes, & leurs Assistans en Dalmatiques: les 8. Choristes de l'Eglise Primatiale, & de la Collegiale de *S. George* en Bâtons, & les Chantres aussi en Bâtons.

Le *Venerable* porté par l'Abbé de Bouzey, premier Aumônier de S. A. R., assisté de Diacres & Sous-Diacres, sous le riche Dais de la Ville de
Nancy

Nancy, soutenu par six notables Bourgeois en manteaux & rabats : six Chambellans de S. A. R. tenans les cordons ; au tour du Venerable , douze Pages portans des flambeaux.

S. A. R. & toute sa suite qui étoit nombreuse ; les Gardes du Corps , les Chevaux-Legers & les Cent-Suisses en habits de ceremonie , bordans le Dais & le Clergé.

Les Timbaliers & Trompettes des Plaisirs & de la Gendarmerie étoient placés , partie à la tête du Clergé , & partie dans le centre , sonnans après chaque strophe , pour soulager le Chœur & les Chantres.

Le Regiment des Gardes à pied , habillés de neuf , étoit en parade sur la Place de l'Hôtel de Ville : Toutes les rues par où passa la Procession , étoient tapissées & bordées par une affluence de peuple extraordinaire ; & deux décharges de toute l'Artillerie de la Ville & de la Citadelle , annoncèrent la sortie & la rentrée de la Procession.

Au retour , chaque Corps reprit à l'Eglise la même place qui lui avoit été marquée en s'assemblant : La grande Messe fut chantée par le Comte de Tornuel , Grand Aumônier de S. A. R. qui assista aussi l'après-midi aux Vêpres , au Salut , & à la Benediction : Ce fut le Pere Couvriny , Jésuite , qui prononça le Panegyrique des nouveaux Saints , avec beaucoup d'applaudissement.

Cette ceremonie , dont S. A. R. a fait tous les frais & toute la dépense , a été des plus belles , des plus magnifiques , & des mieux ordonnée qui se soit vûe en ce Pays , & avoit attiré en cette Ville un concours extraordinaire d'Etrangers. Pendant l'Octave , l'Office s'est fait avec toute la pompe imaginable par un nombreux Clergé , revêtu des riches ornemens de la Cour ; & le dernier jour la

clôture

clôture s'en fit par une décharge de cent pièces de Canon qui avoit été ordonnée par S. A. R. On tira aussi plus de mille boîtes au Noviciat des Jésuites, dont l'Eglise fut pendant tout le tems, également ornée des Tapisseries & de l'Argenterie de la Cour. &c.

XI. Le 9. Juillet Dom Augustin Calmet, Religieux Benedictin, Abbé de *St. Leopold de Nancy*, & ci devant Président & Superieur General de la Congregation de *St. Vannes*, fut unanimement élu Abbé de *St. Pierre de Senones*, à la place de feu Mr. Peritdidier, Evêque de *Macra*. Le nouveau Prélat est un Sçavant du premier ordre, recommandable & estimé par sa vertu & sa piété, & connu de toute l'*Europe* par ses excellens ouvrages, entre'autres ses sçavantes Dissertations, ses Commentaires sur le vieux & le nouveau Testament, & par l'Histoire de *Lorraine* qu'il se prépare de donner au public. L'Abbaye de *Senones* n'est pas située en *Lorraine*, comme nous le dîmes le mois dernier, en parlant de la mort de Mr. l'Evêque de *Macra*, mais dans la Principauté de *Salm*, dont le Prince de ce nom est Souverain par indivis avec S. A. R.; elle est fort ancienne, & rapporte 40. mille livres de rentes.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. L'Imperatrice a accompagné l'Empereur à *Zell*, & l'Archiduchesse *Marie-Therese* leur Fille aînée, & l'Archiduchesse *Leopoldine*,
ont

ont été du voyage : L. M. qui firent le 6. leurs dévotions devant l'image miraculeuse de la *Vierge*, y laissèrent une Offrande d'un Crucifix d'or & de six Chandeliers de même métal, estimés 80. mille florins, & le 8. Elles revinrent en parfaite santé à *Luxembourg* : On dit toujours que l'Imperatrice a eu quelques indices de grossesse. L'Empereur ayant pris la résolution de déclarer les Places maritimes des Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, Ports francs, pour les Vaisseaux de toutes les Nations, les Ordres en ont été expédiés par les Ministres Impériaux ; & l'Ambassadeur de *Venise* dépêcha dernièrement un Exprés à la Cour pour l'en informer, & lui faire part de cette nouvelle, qui intéresse extrêmement la République & son Commerce. On assure aussi que S. M. Imp. ne veut plus laisser à ferme aux *Venitiens* la grande Forêt située dans le *Frioul* ; prétendant faire employer à l'avenir à son service, & à la construction de ses Vaisseaux, tous les bois, dont elle fournit abondamment. On a fixé les jours pour le départ des Chancelleries, des Musiciens, des Trabans, des Archers, & des gros Bagages qui doivent se rendre à *Gratz*, & tous les Ministres d'Etat & Etrangers, y accompagneront, dit-on, Leurs Majestés. Le Comte de Sastogam part pour aller prendre possession de la Viceroyauté de *Sicile* dont il a été pourvu, à la place du Comte d'Almenara.

II. Les principales propositions qui ont été portées de la part de l'Empereur à la Diète générale des Etats d'*Hongrie*, actuellement assemblée à *Presbourg*, sont, le démembrement des districts de *Presbourg*, d'*Edenbourg*, & de quelques autres lieux jusqu'à *Raab*, & l'augmentation du Subside ordinaire ; mais les Etats ayans fait là-dessus de très-humbles & de très-pressantes représentations à la Cour,

Cour, & sur l'impuissance où se trouvoient les Peuples, on s'attend que par un effet de la bonté & de la clémence ordinaire de S. M. I., ces demandes seront moderées. Le nouveau Bourgmaître Evangelique de cette Ville, ayant aussi refusé de prêter le serment selon le Formulaire Catholique, avoit d'abord été déposé; mais Sa Majesté a depuis ordonné qu'il seroit rétabli, moyennant qu'il prêtât le serment qu'il s'acquitteroit de sa Charge selon Dieu & la Justice. Le 16. le Comte de Diestrichstein prit les devans pour *Gratz*; la Chancellerie de Guerre suivra le 23.; le Prince Eugene de *Savoie* s'y rendra aussi le 25., de même que le Comte de Collowrat, Vice-Chancelier de *Bohème*, avec deux Conseillers & un Secrétaire. Tous les Officiers ont ordre du Conseil de Guerre de se rendre à leurs Postes, & on va congédier tous les Soldats, tant de Cavalerie que d'Infanterie, qui ne se trouvent plus en état de servir. L'Impératrice Douairière Amélie a vendu à l'Empereur son Château de *Belle-Fontaine* pour 240. mille florins.

III. Les Lettres qu'on reçoit de *Constantinople*, portent, que la Peste continuoit d'y faire d'étranges ravages; que Sa Hauteffe avoit abandonné le *Serail* pour se retirer avec ses Fils & cinq de ses Femmes dans une de ses Maisons de Plaisance, & que les Ministres étrangers alloient tous se réfugier à la Campagne; qu'on y attendoit une Ambassade de la part du Sultan Esreff, mais que la *Porte* paroissoit toujours peu disposée à s'engager dans une Guerre avec les *Russes*, qui étoit le but que Esreff se proposoit, que dans le dernier Divan qui s'étoit tenu, on avoit pris la résolution de ne point rompre avec eux, & d'occuper ailleurs les Janissaires qui demandoient la Guerre à quel-

que

que prix que ce soit ; que le Grand Seigneur avoit même fait insinuer à l'Ambassadeur de *Russie*, qu'il ne souhaitoit rien tant que de voir la bonne intelligence se rétablir avec la *Perse*, & qu'il contribueroit autant qu'il seroit en son pouvoir à cet accommodement. En effet la situation où se trouve *la Porte* ne peut être plus intriguée ; d'un côté elle est engagée par le dernier Traité qu'elle a conclu avec la Sultan Escaff, de concourir au recouvrement des Conquêtes faites par le feu Czar sur la Mer *Caspienne* ; mais ce qui paroît la rendre si réservée est, d'autre part, l'appréhension & la répugnance même qu'elle témoigne d'entrer en guerre avec l'Empereur, sur les déclarations précises que S. M. I. a souvent fait réitérer à S. Hauteffe ; „ qu'Elle ne „ pouvoit abandonner les intérêts du Czar, soit en „ *Europe* . soit en *Asie* ; & que quand la *Porte* auroit „ fait reflexion que le feu Czar ne s'étoit engagé „ dans la Guerre de *Perse* que de concert avec elle, „ pour tâcher de rétablir le jeune Sophi , & que „ les Conquêtes des *Russiens* étoient aussi légitimes „ que celles des *Ottomans* , S. H. trouvera qu'il „ y a de l'injustice à vouloir soutenir les intérêts „ d'un Sujet rébelle contre son légitime Souverain, „ & que les intentions du feu Czar n'avoient pas „ été de lui envahir ses Etats. A toutes ces raisons, quelques solides qu'elles sont, on joint les effets & les précautions : On fortifie *Belgrade* & *Orsova*, Places que l'on a dessein de rendre imprénables ; & c'est principalement ce qui contient la *Porte*, qui ne trouve apparemment pas les avantages dans une rupture avec l'Empereur. On dit le vieux Sophi mort dans les Etats du *Mogol* où il s'étoit retiré, & que le jeune Prince Thamas dont le Parti commençoit à devenir formidable en *Perse*, a été surpris par le Prince de *Candabar*, qui menacé

menace de le faire mourir, pour terminer par ce moyen les Guerres Civiles, & s'affermir sur le Trône de cette Monarchie qu'il a usurpé. Toutes ces différentes révolutions étant hors de nôtre portée, & dans des climats trop éloignés pour y prendre part, nous ne traçons ici que de legeres idées de ces grands évenemens, quelques considérables qu'ils soient ; & qu'autant qu'ils paroissent interesser la Cour Imperiale & ses Alliés.

IV. Le 17. l'Empereur partit de *Laxembourg* pour *Neustad* : S. M. y arriva en chassant ; l'Imperatrice avec l'Archiduchesse *Marie Therese*, quelques heures après ; & L. M. y séjournerent le 18. Tout fourmille déjà d'Etrangers à *Gratz*, attirez par la cérémonie de l'Hommage que S. M. I. doit y recevoir des Etats de *Stirie*, & on n'y en admet plus aucun, que par un ordre par écrit de l'Empereur. On y a transporté de magnifiques Présens pour les Etats, entr'autres des Habits très-riches pour le Grand Veneur, le Grand Fauconnier & autres Officiers de Chasse ; il y a aussi 80. Clefs d'Or de Chambellans, plusieurs riches Bijoux, & une somme de 100. mille florins Argent comptant. Le 18. le Prince R. Heréd. de *Lorraine* alla joindre la Cour à *Neustad* ; les Chancelleries, les Conseils, quelques Ministres Etrangers, les Officiers de la Cour & les Equipages, avoient déjà pris les devans. Le 19. L. M. allerent dîner à *Glonitz*, & coucherent à *Merhzusschlag* ; le 21. à *Kierberg* ; le 22. à *Pruk* sur le *Muer*, & le 23. Elles dînerent à *Frauen-Leutten* à trois lieuës de *Gratz*. L'après midi Elles arriverent au Château de *Gestein*, appartenant au Comte d'Athemis qui n'en est qu'à une demie lieuë ; & les Etats de *Stirie* y vinrent recevoir L. M., qui firent le même soir leur Entrée publique dans la Capitale avec beaucoup de pom-

pompe, & dont on aura dans peu les particularitez. Le voyage de l'Empereur à *Fiume* & à *Trieste* est, dit on, certain ; & pendant l'absence de S. M., l'Imperatrice, les Archiduchesses, & le Prince R. Héréd. de *Lorraine*, resteront à *Gratz*, où ils attendront son retour. Quelques Courtisans avoient tenté de dissuader S. M. de l'entreprendre, sous prétexte que ce seroit exposer la Personne Sacrée, que de se rendre dans un Pays où l'on avoit lieu de craindre la communication de la Peste qui régne dans les Echelles du *Levant* ; mais S. M. a, dit-on, déclaré en public que la visite de ces deux Ports étant le principal objet de son voyage, il n'y avoit rien qui pût l'en détourner que quelque accident imprévu. Le 24. le Prince Eugene de *Savoie* revint de ses Terres ; ses Bagages & la plupart de ses Domestiques avoient pris les devans pour *Gratz* dès le 22., & Son Altesse S. partie le 25., après avoir expédié deux Couriers, l'un à *Constantinople*, & l'autre en *Suisse*. Un des Chariots qui portoit l'Argenterie de la Cour, est tombé, à ce que l'on apprend, dans un précipice, d'où on a eu beaucoup de peine à le retirer, & il est crevé quantité de Chevaux en chemin, à cause des chaleurs.

V. On croit ici les negociations du Lord Waldgrave, Ambassadeur du Roi de la *Grande-Bretagne*, & du Baron de Huldemberg, Envoyé d'*Hannover*, sur un bon pied, par la distinction avec laquelle ils sont traités ici, & par l'estime particuliere qu'on fait de leurs personnes: ces deux Ministres ont obtenu la permission de suivre la Cour à *Gratz*. On s'attend de voir bientôt la bonne harmonie rétablie entre les deux Cours, le Comte Philippe de Kinski étant parti le 24. pour son Ambassade de *Londres*, de compagnie avec le Comte Wentzel

zel de Sinzendorff, qui va relever à la Haye le Comte de Kônigseck Erps; mais L. Ex. passeront auparavant par *Soissons*, pour y prendre, dit-on, langue des affaires qui sont sur le tapis, & s'y conformer. Un Courier dépêché par le Comte de Sinzendorff, premier Plénipotentiaire de S. M. au Congrès, a été obligé par l'absence de la Cour, de porter ses dépêches à *Gratz*: Elles concernent, dit-on, quelques difficultés survenues, & Son Excellence demande de nouvelles instructions sur certaines affaires qu'on ne s'attendoit pas qui dussent être traitées au Congrès: Ce sont ces différens incidens qui en ont arrêté jusqu'ici l'activité. On a envoyé ordre à tous les Ministres Imperiaux qui résident dans les Cours étrangères, de faire désormais, lors qu'ils auront occasion d'écrire, deux paquets de Lettres, l'un pour être envoyé en droiture à l'Empereur, & l'autre aux Ministres à qui le soin de la Régence est confié. Sa Majesté a élevé à la Dignité de Comte de l'*Empire* quatre jeunes Seigneurs de Rantzau; nonobstant les remontrances & les protestations de la Cour de *Dannemarc*, qui est actuellement en possession des Biens de cette Maison, situés dans les Etats, & qu'Elle a confisqués à son profit; le 21. les lettres en furent expédiées à la Chancellerie de l'*Empire*. On parle aussi d'une résolution Imperiale adressée à S. M. Danoise, en faveur de la Ville d'*Hambourg*, qui est sous la protection de l'Empereur & de l'*Empire*, par laquelle on exhorte sérieusement ce Prince de faire cesser les Sujets de plainte qu'il donne souvent aux Hambourgeois; lui représentant les mauvaises suites que pourroient avoir cette affaire, dans laquelle S. M. Imp. s'intéresse. Le Secrétaire du Conseil Aulique a signifié à Mr. Schœder, Mini-

stre du Duc de *Mecklembourg-Schwerin*, qu'il eût à ne plus présenter aucun Memoire en faveur de son Maître, à moins que ce Prince ne prenne le parti de se soumettre à l'Empereur, & d'obéir à tous les Decrets émanés, au sujet de ses differends avec la Noblesse de son Pais.

VI. Le 30. il passa par *Vienne* un nouvel Ex-prés de *Soissons*, qui fut envoyé aussi-tôt à *Gratz* avec le paquet dont il étoit chargé pour l'Empereur; & en ayant remis un autre aux Ministres chargés de la Regence, il y eut le premier Juillet Conseil là-dessus dans le Palais Imperial. On assure que sitôt que les negociations seront en train au Congrès, le Comte de *Sinzendoiff*, premier Plénipotentiaire de S. M. reviendra à la Cour, & que le Comte de *Windisgratz* ira à *Soissons*, pour en attendre la fin. La plupart des Ministres Imperiaux & étrangers sont partis pour *Gratz*, entr'autres le Nonce & l'Ambassadeur de *Venise*. On y fait tous les préparatifs necessaires pour la ceremonie de l'hommage que l'Empereur doit recevoir, comme Duc de *Stirie*, des Etats de ce Pays, qui est fixée au 6. du mois de Juillet. On apprend de cette Ville qu'avant l'arrivée de L. M. on trouva une Pasquinade affichée au-dessus de la porte de la maison des Foux, contenant en gros caracteres ces mots; *Quartier de ceux qui ont conseillé le voyage de Gratz*; Que les Conseillers de S. M. ayant voulu sçavoir d'où partoît cette mauvaise plaisanterie, l'Auteur, qui étoit un Etudiant, avoit été arrêté, & condamné à être exposé à la vûe du peuple au *Pilori* devant la dite maison des Foux, deux heures par jour jusqu'au départ de la Cour, en châtiment de sa temerité & de son impudence; Qu'il y regne beaucoup de maladies qu'on attribue au vin de *Lotzenberg*, qui, quoique très-agréable à boire, cause

d'abord une chaleur incommode ; que pour cet effet , & à cause de la saison , il avoit été défendu sous des peines très severes.

VII. On mande de *Prague*, Capitale de *Bohême*, qu'il y a eu une émeutte dont les suites ont été assez fâcheuses : Un Etudiant avoit acheté d'un Juif une Canne d'*Espagne*, mais voyant qu'il avoit été trompé, il prétendit que le Juif lui rendroit son argent ; le Juif le refusant, l'Etudiant le frappa de cette Canne, & lui en donna tant de coups, que la populace s'étant assemblée à ses cris, il se forma un grand tumulte : les Etudiants & la Garnison s'acharnerent vivement ; il y eut de part & d'autre plus de 20. personnes tuées, & un plus grand nombre de blessées ; & la plupart des maisons des Juifs furent pillées & ruinées par les Etudiants. Le Commandant se vit obligé de faire pointer le Canon en plusieurs endroits de la Ville pour faire cesser le desordre, & d'introduire 300. hommes du Regiment des Cuirassiers de Caraffa, qui est en quartier aux environs. Cette affaire a été portée à *Gratz* où est l'Empereur , & S. M. Imperiale a , dit-on , résolu d'en faire faire un exemple mémorable. La Diette de *Hongrie* assemblée à *Presbourg*, continuë ses séances, & les Etats ont déjà donné leur consentement à la plupart des propositions qui leur ont été faites de la part de l'Empereur.

VIII. *Prusse. Berlin.* Les fêtes & les plaisirs n'ont pas discontinué en cette Cour, pendant le séjour qu'y ont fait le Roi de *Pologne* & le Prince Royal son fils ; & il n'y a sorte d'attention que n'ait eu S. M. Prussienne pour regaler splendidement ses illustres Hôtes. Cette seconde entrevue n'a fait, à ce qu'il semble, que redoubler la confiance entre ces Princes, & resserrer plus étroite-

ment l'union qu'ils avoient déjà formée ; tout s'y est passé avec les démonstrations les plus sinceres d'une amitié & d'une cordialité peu communes, & dont chacun attend de voir les suites & les effets. Le 2. Juin il arriva un Exprés de *Vienne*, dont les dépêches furent d'abord communiquées au Roi de *Pologne* ; & les Comtes de *Seckendorff*, de *Manteuffel*, & le Baron d'*Ilgen*, Ministres de l'Empereur, des Rois de *Pologne* & de *Prusse*, eurent ensuite là-dessus une conférence de quatre heures. Quelques-uns veulent que ce soit la Ratification de S. M. Imp. de certains Articles réglés à *Dresde* entre les deux Rois ; d'autres, le refus de cette même Ratification : C'est au tems à éclaircir le secret de ces négociations qui jusqu'ici a été impenetrable. Le 8. les 2. Rois dînerent chez le Baron d'*Ilgen*, & se rendirent ensuite à *Charlottenbourg*, où on tira le soir un feu d'artifice, composé de trois pieces différentes, ornées d'emblèmes & de devises qui faisoient allusion aux caracteres de L. M. Ce beau spectacle finit par un grand nombre de fusées & d'artifices qui brûloient dans l'eau & sur la surface, & par une décharge de plusieurs grosses pieces de Canon. Le 9. on y prit le divertissement de tirer au Blanc dans les Jardins : la Comtesse d'*Orzelska*, vêtue en Grenadier, en habit écarlate galonné d'or, y signala son adresse, & le Comte Maurice de *Saxe* remporta le premier prix. Le 10. les Travailleurs employés aux Salines, firent leur exercice en cadence avec les postures de leur art, au son d'une agréable symphonie. Le 11. il y eut grande chasse, où l'on tua 400. Cerfs & 38. Sangliers : Au retour le Baron de *Herfeld*, Grand Forêtier du Roi, eut l'honneur de traiter L. M. dans une Maison dressée au milieu du Bois, & le Repas finit par une danse de Payfans & de Payfanes qui fut parfaitement bien

exécutée. Le 12. le Prince Royal de *Saxe* partit pour *Dresde*, au bruit d'une triple décharge de 30. pieces de Canon. Le Roi resta à *Charlotzenbourg* jusqu'à dix heures du soir, que S. M. Polonoise partit pour *Frauenstat* : Elle fut saluée à son départ de 120. pièces de Canon. Les deux Rois, & L. A. R. leurs fils en se quittans, se sont donnés réciproquement toutes les marques les plus sensibles d'amitié & d'estime : Le Roi de *Pologne* avant son départ a fait de magnifiques présens aux Officiers & Domestiques du Roi de *Prusse*, & S. M. Prussienne en a fait autant à ceux de la suite du Roi de *Pologne*. Le 22. le Roi partit de *Postdam* avec peu de suite, pour aller faire un tour en *Prusse*. Le Baron de Schwerin est déclaré Ministre de *Prusse* auprès du Roi & de la République de *Pologne*, pour ménager les intérêts de S. M. à la prochaine Diette generale ; & le Baron Zeck vient en cette Cour de la part de S. M. Pol. avec le même caractère. Les Troupes qui avoient formé un Camp aux environs de cette Ville, ont été renvoyées dans leurs Quartiers.

IX. *Saxe. Dresde.* La Princesse Epouse du Prince Royal & Electoral est restée à *Pilnitz* pendant l'absence du Prince son Epoux, qui revint de *Berlin* le 15. ; & on apprend que le 12. le Roi en étoit parti pour *Fraustat* dans la *Grande Pologne*, où grand nombre de Ministres & d'Officiers de sa Maison, tant *Polonois* que *Saxons*, le sont allé joindre : Sa Majesté a fait ce voyage seulement pour signer, & faire expedier les Universaux pour la convocation de la Diette generale des Etats de *Pologne* & de *Lithuanie*. L'Abbé de Livri, Amb. de *France*, qui a été rappelé, est parti pour *Paris*, & a laissé ici l'Abbé Langlois son Secrétaire, pour avoir soin des affaires de cette Couronne.

Le 2. S. M. revint de *Fraustat* en parfaite santé, cependant Elle se propose de prendre les Eaux minerales de *Pyrmont* dans le Château de *Pilnitz*. Parmi les magnifiques présens que le Roi de *Prusse* a fait à S. M. à son départ de *Berlin*, il y a un Cabinet d'Ambre d'une rareté sans pareille, tant par la beauté de l'Ambre, que par l'art dont elle est travaillée. La Charge de General Welt - Maréchal dont étoit pourvû le Comte de Flemming, n'est pas encore donnée, & on la croit destinée au Prince de Saxe Weisenfelds. Le Comte Maurice de Saxe, s'est, dit-on, si bien justifié auprès du Roi & des Grands de *Pologne*, sur l'article de son Election au Duché de *Courlande*, qu'il a réuni tous les esprits en sa faveur, & qu'on se promet un changement considerable pour ses intérêts, à la prochaine Diette generale du Royaume. Ce Seigneur retourne en *France*, où il a un Regiment.

X. *Cassel*. Les vœux pour le rétablissement de la santé du Prince Guillaume, sont exaucés; ce Prince se porte bien à présent, & c'est particulièrement à Mr. Van Velden, celebre Professeur en Medecine de l'Université de *Marbourg*, & aux soins qu'ont pris pendant la maladie les Docteurs Grauen & Vainer, autres habiles Medecins, qu'on en est redevable. On a formé près de *Cassel* un Camp de trois Regimens, & de deux Bataillons de celui du Prince Maximilien, qui étoient au Service de l'Empereur; & le Chevalier Sutton est attendu de *Londres*, pour faire la revûe des 12. mille Hessois qui sont à la solde du Roi de la *Grande-Bretagne*. Mr. Dorimberg, Ministre du Landgrave à la Diette de *Ratisbonne*, va à *Soissons*, avec le caractère de Plénipotentiaire de S. A. S.; & le Baron de Schlenitz, nommé en la même qualité de la part du Duc de *Brunswick*, viendra
le

le joindre ici, pour se rendre de compagnie au Congrès.

XI. *Différens Endroits d'Allemagne.* L'ouverture de la Diette des Députés du Cercle du *Haut Rhin*, se fit le 11. à *Francfort* : On remarque que le Commerce recommence à fleurir sur le *Rhin* depuis qu'on a diminué les droits de *Doüane*. L'Electeur de *Cologne*, depuis son retour de *Munich*, se tient toujours à sa maison de plaisance de *Broël*. La Cour Palatine est encore à *Swetzingen*, & le Prince & la Princesse Royale de *Dannemarc* étans partis de *Carelsbad* en *Bohème*, où L. A. R. ont pris les bains, se sont arrêtés à la Cour du Margrave de *Bareith*, où elles sont encore actuellement. Après toutes les formalités requises pour le mariage de la Princesse *Caroline* de *Hesse-Rhinfeld* avec le Duc de Bourbon, S. A. S. partit le 26. Juin de *Rothembourg* pour se rendre à *Srasbourg*, & de là à *Châlons*, où elle doit être rencontrée par le Prince son futur Epoux : Cette Princesse est parfaitement belle de visage, d'une taille médiocre, mais bien prise, & n'a que treize ans & dix mois. Cette année a été par tout extrêmement orageuse, cependant on se promet une très abondante recolte de Foins, de Grains & de Vins ; les apatences étans des plus belles.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & dans le NORD, depuis le mois dernier.

I. *Pologne.* Le Roi arriva le 14. Juin de *Berlin* à *Fraustad* : Les Sénateurs Polonois & Lithuaniens eurent l'honneur de lui faire la cour ce jour-là & le lendemain, que S. M. se reposa, s'étant trouvée indisposée sur la route. Le 16. on fit l'on-

l'ouverture d'un grand Conseil qui a duré trois jours ; S. M. y signa les universaux pour la convocation de la Diette generale qui est indiquée à *Grodno* en *Lithuanie*, & il y eut le 19. une nombreuse promotion d'Officiers Militaires & de la Couronne ; Mr. Prebendow, Grand Tresorier, a été élevé à la Charge de General de la *Grande-Pologne* : Mr. Kos, Staroste de *Warta*, à celle de Châtelain de *Culm* : le Palatin, de *Siradie*, au Palatinat de *Cracovie* : Mr. Micielski, au Palatinat de *Siradie* ; le General de l'Armée de la Couronne, au Palatinat de *Podlachie* : le Prince de Radzivil Starost de *Przemisch*, à la Charge d'Ecuyer de *Lithuanie*, & M. Branuki, Enseigne de la Couronne, à celle de General Commissaire de l'Artillerie de la Couronne. Le Primat du Royaume n'a pû se trouver à *Fraustat*, à cause d'une indisposition qui l'a arrêté à *Lozwitz*. Le 20. le Roi partit pour retourner à *Dresde*, après avoir fait expédier les universaux, adressés aux Palatinats pour l'élection des Nonces. Les Diettes particulieres ont ordre de s'assembler le 23. Août.

II. *Dannemarc*. La Cour étoit le 10. Juin à *Vredensbourg*, & le 19. elle revint à *Copenhague*. Le 27. L. M. partirent pour *Valloë*, & on dépêcha un Exprés au Prince Royal à *Carelsbad*, pour l'informer du départ de la Cour pour la *Futlande* & le *Holstein*. Le Lord Glenorchi est arrivé à *Hambourg*, en qualité d'Envoyé extraordinaire de S. M. Britannique auprès du Cercle de la *Basse Saxe* & des Villes Anseatiques. On commence d'entrevoir de grandes difficultés à l'établissement de la Compagnie d'*Altena*, depuis que la Cour Britannique paroît dans le dessein de s'y opposer, & que de concert avec les Etats Generaux des *Provinces Unies*, elle a fait représenter ici, „ Qu'on avoit lieu d'être „ surpris qu'un Allié des Puissances de *Hannover*,

„ & qui en reçoit des Subsidés, établit une Com-
 „ pagnie de Commerce dans le tems qu'on ne s'al-
 „ loit que pour en renverser une autre ; que c'étoit
 „ rendre inutile ce qu'on eseroit d'obtenir au
 „ Congrès de *Soissons* ; puisque la Compagnie d'*Al-*
 „ *tena* pouvoit être plus préjudiciable aux Puissances
 „ voisines que celle d'*Ostende* même ; & qu'il ne
 „ convenoit pas d'ériger une telle Compagnie dans
 „ la conjoncture présente ; que si S. M. Danoise ne
 „ se rendoit pas à ces remontrances, S. M. Britan-
 „ nique concerteroit avec ses Alliés les moyens de
 „ parvenir à leur but, & que peut être la matiere
 „ seroit portée au Congrès. “ Cependant le Roi
 est toujours fortement résolu de maintenir cet éta-
 blissement, par le nouveau Comptoir qu'il vient
 d'établir à *Altena* ; & par la nomination de Mr.
 Syling, Secrétaire du Comte de Guldenstein, pour
 son Conseiller de Commerce. Le Baron Ehrencron,
 Envoyé extraordinaire de *Suede*, est arrivé à *Cop-*
penhague ; & le Lord Glenorchi doit s'y rendre pour
 le retour de L. M. Le Roi a donné ordre de ras-
 sembler ce qui reste de Billets de monnoye, pour
 être brûlés avant la fin de l'année. On voit le ré-
 sultat des différens Conseils tenus en présence de
 L. M., au sujet du Commerce d'*Altena*, portant
 en substance, „ Que cet établissement étant le mê-
 „ me que celui qui subsiste ici depuis plus de cent
 „ ans, S. M. avoit lieu de s'étonner qu'on en prît
 „ ombrage : qu'au reste S. M. consentoit que cette
 „ affaire fût portée au Congrès de *Soissons*, pour
 „ faire voir à ses Alliés qu'Elle ne craignoit pas
 „ de les avoir pour Juges. “ Ce résultat a été
 communiqué au Ministre des Etats Generaux, qui
 doit en avoir fait rapport à L. Fl. P.

III. *Moscow. Petersbourg.* Le Czar est allé faire
 un tour avec peu de suite à *Veronitz*, & on ne voit
 pas

pas d'apparence que Sa Maj. revienne de *Moscow* à *Petersbourg* avant l'Automne. Les nouvelles de *Perse* sont à peu près les mêmes que celles que nous avons rapportées à l'Article de *Vienne* : Les Turcs paroissent peu disposés à prendre parti dans laquelle des Perses & des Russes ; & le Sultan Elteff est toujours campé le long de la *Mer Caspienne*, sans qu'il se commette de part ni d'autre aucune hostilité : On s'attend même à quelque accommodement, qui, à ce que l'on assure, sera menagé par la *Porte*. Le Comte de *Wratilaw*, Ambassadeur de l'Empereur, se mit en chemin le 13, pour se rendre à *Moscow*, ayant visité en passant les beaux ouvrages du Lac *Ladoga*. On parle de desappareiller les Vaisseaux de la Flotte, qui sont à *Cronslot* & à *Revel*, & il y a dans ce dernier Port deux Fregates prêtes à aller prendre à *Kiell* le Corps de la feuë Duchesse de *Holstein-Gottorp*, pour le transporter à *Petersbourg*, où il doit être inhumé dans le Tombeau Imperial. Sur les offres faites à Sa Maj. par l'Empereur de la *Chine*, d'accorder de grands privileges aux Marchands Russiens qui viendroient trafiquer dans ses Etats, la Cour a resolu d'établir une Caravanne qui partira tous les deux ans pour la *Chine*, & dont les Marchands qui voudront aller en ce Pays là, pourront se servir en toute sûreté, tant pour l'allée que le retour, leurs personnes & leurs Marchandises.

ARTICLE VII.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ANGLETERRE, en HOLLANDE,
& aux PAYS-BAS, depuis le mois der-
mier.*

I. **L**ondres. C'est à l'Assemblée de *Soissons* que sont à present réinies toutes les négociations,

& où l'attention generale se porte: On n'a que peu ou point de nouvelles interessantes, qu'autant qu'elles ont de raport aux affaires qui doivent se traiter au Congrès, & dont nous avons rendu compte à l'article de *France*, autant que la situation où elles se trouvent, a pû le permettre: Ainsi nous sommes bornés au détail journalier de ce qui se passe dans les Cours, à quoi nous allons satisfaire.

Depuis deux mois le Roi n'est occupé qu'à des revûes: S. M. a fait celles des Troupes de la Maison, & de tous les Regimens qui avoient leurs quartiers à portée. Le 9. Juin la Cour alla à *Richmond*; mais elle devoit revenir le 21. au Palais *St. James*, pour celebrer le 22. l'anniversaire de l'avènement du Roi à la Couronne: elle ira ensuite passer l'Eté à *Hamptoncourt*, & une partie de l'Automne à *Windfor*. Les Chevaliers Thomas Wentworth, Thomas Cook, Jean Hobart, & Jean Monson, ayans été créés Pairs de la *Grande-Bretagne*, eurent dernièrement l'honneur d'en remercier le Roi; & les Comtes de Scarborough, de Burlington, de Pembroke, & de Chesterfield seront, à ce que l'on assure, dans peu élevés aussi à la même Dignité. Le 10. le Comte de Welden & Mr. Sylvius, Ambassadeurs extraordinaires des Etats Generaux des *Provinces-Unies*, prirent leur Audience de congé de L. M. & de toute la famille Royale, & il y avoit deux Yachts préparés pour leur transport en *Hollande*. On a dressé le plan pour la construction d'une Maison Royale à *Richmond* qui sera beaucoup plus grande & plus magnifique que celle où L. M. font actuellement leur résidence; le Chevalier André Fontaine en aura la direction, & S. M. a dessein d'y employer jusqu'à 150. mille livres sterlings. Le 11. on celebra l'anniversaire du rappel du Roi Charles II. au Trône, & le 12. ce-
lui

lui de la naissance des Princesses *Caroline & Amélie*. Le 15. le Lord Glenorchi partit pour retourner à la Cour de *Dannemarc*, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de Sa Maj.: Mr. Edoward Finck va avec le même caractère en *Suede*; le Brigadier Sutton, aux Cours de *Prussè*, de *Hesse-Cassel* & de *Brunswick*; & le Sr. George Woodward, en *Pologne*, avec celui de Résident.

II. On a envoyé dans les Ports l'argent nécessaire pour payer les Equipages des Vaisseaux qui servirent l'année dernière sur les Côtes d'*Espagne*; & les ordres sont, dit-on, expédiés, de tenir une Escadre prête à passer dans la Mer *Baltique*, au secours des Alliés, en cas que la Flotte *Russienne* sorte de ses Ports. Les Seigneurs Commissaires du Commerce travaillent à *Witheall* à recevoir les comptes particuliers des pertes que les Marchands *Anglois* ont souffertes pendant la dernière rupture avec l'*Espagne*, & dès qu'ils seront prêts, on les enverra aux Ambassadeurs Plénipotentiaires au Congrès de *Soissons*. Le 21. la Cour revint au Palais de *St. James*; le 22. il y eut par-tout des réjouissances publiques à l'occasion de l'Anniversaire de l'avènement du Roi au Trône; la Cour fut fort brillante & fort nombreuse, & le 23. L. M. retournerent à *Richmond*, après un grand Conseil qui s'étoit tenu au Palais. Le Comte de *Welderden* & Mr. *Sylvius* s'embarquerent le 22. pour la *Hollande*, & le Marquis de *Stainville* pour retourner en *Lorraine*; L. Ex. ayant achevé ici les Commissions dont ils étoient chargés. On a tracé un Camp pour 3. ou 4. mille hommes aux environs d'*Hamptoncourt*. Les Orages & la Grêle ont fait en diverses Provinces de ce Royaume, des ravages extraordinaires.

III. Le premier Juillet, la Princesse *Amélie*
revint

revint de *Bath* en parfaite santé , avec la Princesse Royale , qui étoit allé à sa rencontre jusqu'à *Colnbrock* : S. A. R. se trouve parfaitement bien des Eaux minerales qu'Elle a prises , & y retournera , dit-on , l'année prochaine : Comme elle est fort charitable , elle a fait distribuer pendant son séjour en cette Ville 700. liv. sterl. au pauvres , que le Roi a ordonné de lui rendre à son retour. S. M. , sur les instances de son Parlement , ayant acheté depuis peu & uni à sa Couronne , la partie meridionale de la *Caroline* , on parle d'y envoyer de nouvelles Colonies , & d'encourager les Habitans de cette Province à y établir des Manufactures de Soyes , le climat étant très propre pour cela. Le Comte de Kinski , Envoyé Extr. de l'Empereur , est , à ce que l'on apprend , parti de *Vienne* , & est attendu ici : On a loué pour S. Ex. l'Hôtel qu'occupoit cy devant le Comte de Staremburg au Carré d'*Hannover* ; & Mr. Vignole , nouveau Résident de la République de *Venise* , est arrivé par *Calais* & *Douvres*. Le Lieutenant General Ross , frere du Lord de ce nom , a été élevé par le Roi à la Charge de General de la Cavalerie ; il étoit General des Dragons sous le Regne de la feuë Reine *Anne* ; & Mr. Lelli , troisième Ingénieur de S. M. , a été fait Brigadier. Le 5. jour de la fête *St. Jean* , selon le vieux stile , on fit l'élection des Scheriffs de la Ville de *Londres* & du Comté de *Middlesex* , pour le service de l'année suivante. Le 8. la Princesse *Amelie* partit pour *Tombridge* , où elle se propose de rester un mois ; S. A. R. a fait ce voyage en Carolle , & un Détachement du Régiment d'Infanterie de *Werham* y montrera la Garde devant le Palais où elle logera. La convocation du Clergé est prorogée jusqu'au 3. Novembre , & le Parlement d'*Irlande* jusqu'au 30. Decembre.

IV. Pendant la tenuë du Congrès, les Directeurs de la Compagnie du *Sud* concertent les mesures propres à rétablir & augmenter dans les *Indes Occidentales* Espagnoles, le Commerce de cette Compagnie, qui a beaucoup souffert pendant les derniers differends entre cette Cour & celle d'*Espagne*. Le Commerce des *Indes Orientales* n'est nullement alteré, mais celui de *Turquie* se trouve presentement dérangé par la Contagion qui régne au *Levant*. On se plaint ici de ce que le Roi d'*Espagne*, par son dernier Decret, pour empêcher la communication de la Maladie contagieuse, a ordonné que tous les Vaisseaux qui viendront des Ports d'*Angleterre* dans ceux d'*Espagne*, seront tenus de faire vingt jours de quarantaine avant de pouvoir rien mettre à terre, tandis que ceux des *François* & des *Portugais* en sont dispensés. On a commencé à souscrire dans le Palais de *Witheall* pour la construction d'un Pont sur la *Tamise*, entre *Fulham* & *Pultney*, & les souscriptions montent déjà à 13. mille florins. Le Major General Honeywood est allé en *Irlande* par ordre du Roi, faire la Revûë generale des Troupes qui y ont leurs Quartiers; & le Sr. Thomas Ward va résider à *Archangel* en qualité de Consul & d'Agent de S. M. dans les Ports de *Russie*. Mr. Hop, Envoyé Extr. de L. H. P. les Etats Generaux, qui étoit allé faire un tour en *Hollande*, en est revenu.

V. *Hollande*. Le 23. Juin les Etats de *Hollande* & de *Westfrise* se rassemblerent. Le Comte de *Welderen* & Mr. *Sylvius* sont revenus de leur Ambassade d'*Angleterre*, & Mr. Hop est retourné à *Londres*. Le Baron de *Hompesch* ayant été admis dans l'Ordre de la Noblesse de cette Province, prit séance le 25. en cette qualité dans l'Assemblée de L. H. P., étant introduit par Mr. de *Boetzelar*.

On

On a publié un nouveau Placart au sujet des précautions à prendre contre la maladie contagieuse qui regne au *Levant* & dans les Isles de l'*Archipel*. Le 2. Juillet les Etats d'*Hollande* & de *West-Frise* se séparèrent, & le 14. ils se rassemblèrent. Mr. *Mendoça* de *Corte-Real*, Envoyé Extr. de *Portugal* étant rappelé, Dom *Loüis* d'*Acuncha* est venu le remplacer. Le Baron *Dhen*, nouveau Ministre du Duc de *Brunswick-Wolfembutel*, eut le 9. la premiere Audience publique.

VI. *Pays-Bas. Bruxelles.* Mr. *Proly*, un des Directeurs de la Compagnie des *Indes-Orientales*, partit le 17. pour aller joindre à *Soissons* Mr. *Patin* son Colleague. On travaille à *Ostende* à équiper & doubler 3. des meilleurs Vaisseaux, mais on en ignore encore la destination; les actions de la Compagnie sont montées à 195. Le Comte de *Lannoy*, Chambellan & Grand-Maitre des Cuisines de S.A.S. a été fait Gouverneur de *Dendermonde*; le Comte *Baillancourt*, de *Damme*; & Mr. d'*Arty*, Capitaine dans le Regiment des Cuirassiers de *Portugal*, du Fort de *St. Philippe* sur l'*Escaut*.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts.

I. *Naissances.* Le 29. Juin la Comtesse de *Bergh*, née Comtesse de *Trusches Zell*, accoucha d'un fils dans le Château de *S'Heeremberg* près d'*Emerick*.

La Princesse *Salviati* est accouchée à *Rome* d'un fils.

L'Epouse du Comte *Charles* de *Dietrichstein*, Chambellan de l'Empereur, est accouchée à *Vienne* d'un fils.

II. *Mariages.* Le 15. le Comte de *Lenoncour* épousa,

épousa à *Nancy*, Mademoiselle de Lamberti, fille du Marquis de ce nom.

III. *Morts*. Messire François-Armand de Lorraine, Evêque de *Bayeux*, Abbé de *Royaumont* &c. l'un des zélés opposans à la Constitution, mourut le 9. dans sa 64. année : Il étoit fils du Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de *France* &c., & de Catherine de Neuville Villeroi.

Le 10. mourut à *Paris* l'ancien Evêque de *Viviers*, pendant qu'on lui faisoit l'opération de la Pierre.

Dona Marie-Scholastique Orfini, sœur du Pape régnant, est morte à *Naples* dans le Couvent de la *Sapience*, où elle étoit Religieuse.

Marie Bouthilier, veuve de M. Cesar Auguste, Duc de Choiseüil, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi &c., mourut le 11. à *Paris* dans sa 82. année.

Le 13. mourut subitement à *Buckbourg* le Comte Frederic Chrétien, régnant de la Lippe Schaumbourg & Sternberg, âgé de 82. ans.

La Duchesse-Dollairiere de Wirtemberg Neustadt est morte dans sa Résidence.

Le 29. Juin mourut à *Paris* le Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant de Roi de la Province de *Languedoc*, Gouverneur des Ville & Citadelle de *Montpellier*, des Ville & Fort de *Cette*, &c. âgé de 65. ans.

Le Peré Gabriel Daniel, Jésuite, célèbre par l'Histoire de *France* qu'il a donnée au public, & par divers autres Ouvrages d'Histoire, de Philosophie, de Théologie &c., mourut le 23. à *Paris*, dans sa 81. année.

Mademoiselle de Choiseüil, qui a plaidé si long-tems pour être déclarée fille légitime des défunts Ducs & Duchesse de Choiseüil, vient de mourir à *Paris*, âgée de 28. ans. F I N.